

SCHÉMA INTERCOMMUNAL
POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
de la CACL

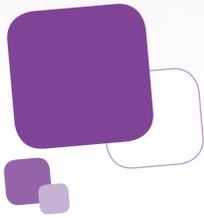


COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE-SUD

l'agglo

Avec la participation financière de :





LE MOT DE LA PRÉSIDENTE



Lancer une nouvelle dynamique, préparer l'avenir du Centre Littoral

L'année 2014 marque un tournant pour "l'Agglo" en matière de développement économique. Elle a approuvé en février 2014 son premier schéma intercommunal de développement économique.

Depuis sa création en 1997, la Communauté de Communes du Centre Littoral (CCCL) est un acteur essentiel du développement de la Guyane. Née de la volonté de ses six communes membres de s'associer pour améliorer les conditions de vie de leurs habitants, elle s'est illustrée dans l'exercice de sa compétence aménagement avec la réalisation d'équipements de base et surtout l'alimentation en eau potable des populations du territoire communautaire.

Devenue Communauté d'Agglomération du Centre Littoral (CACL) en 2012 et conformément aux évolutions de la décentralisation, l'intercommunalité voit son rôle renforcé en matière d'aménagement et de développement économique. Elle entend assumer ses responsabilités et répondre présente face à deux défis majeurs de la prochaine décennie : façonner le cadre de vie d'une population jeune et en forte croissance (+3,6% par an) et créer des activités génératrices d'emplois sur le territoire.

Pour agir avec efficacité, la CACL a travaillé à l'élaboration de la stratégie de développement économique de l'agglomération pour les dix prochaines années. Elle sera la feuille de route de la compétence développement économique de la CACL. Elle expose son ambition pour le territoire à horizon 2020, ainsi les axes stratégiques qui guideront les actions économiques de la CACL.

Ce document a vocation à présenter les priorités de la stratégie de développement économique de la CACL, de mobiliser et rassembler dans la durée, ses communes membres et ses partenaires institutionnels (État, Conseil Régional, Conseil Général, Chambres Consulaires...), socio-économiques (Fédérations et associations d'entreprises, Université des Antilles-Guyane, Rectorat...) et financiers (Caisse des Dépôts, CNES, AFD...), autour de projets structurants pour l'avenir de l'agglomération, pour le futur de la Guyane.

Marie-Laure PHINERA-HORTH
Présidente de la CACL



SOMMAIRE

PARTIE 1 : DIAGNOSTIC ET STRATÉGIE	6
1. DÉMARCHE	7
1.1. LE CONTEXTE	7
1.2. LES OBJECTIFS	7
1.3. LA MÉTHODOLOGIE	8
2. DIAGNOSTIC	9
2.1. LA GUYANE	9
2.1.1. Un territoire tourné vers l'Europe mais enraciné en Amazonie	9
2.1.2. Une situation socio-économique "précaire"	10
2.1.3. La Guyane en 2040 ?	10
2.2. L'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL	11
2.2.1. Un espace rurbain, "centre névralgique" de la Guyane	11
2.2.2. Une attractivité économique et territoriale menacée	11
2.2.3. Une économie tirée par la croissance démographique	13
2.3. LES FONDAMENTAUX DE LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE	14
2.3.1. L'ambition fixée par les élus	14
2.3.2. Les priorités retenues par la CACL pour les années à venir	14
3. STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CACL	15
3.1. LES SCÉNARIOS STRATÉGIQUES ÉTUDIÉS	15
3.1.1. Scénario "Au fil de l'eau"	15
3.1.2. Scénario "Attractivité"	16
3.1.3. Scénario "Création de valeur"	16
3.2. LE SCÉNARIO STRATÉGIQUE RETENU PAR LES ÉLUS DE LA CACL	18
3.2.1. La combinaison "Attractivité" et "Création de valeur / Leadership"	18
3.2.2. Les principes directeurs et moyens d'actions de la stratégie retenue	19
3.3. LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CACL	20
3.3.1. Une ambition déclinée en 4 axes stratégiques comportant 20 projets dont 6 projets phares et 4 victoires rapides	20
3.3.2. Une dynamique de projets sur l'ensemble du territoire	21
3.4. LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	22
3.4.1. Le coût global des projets sur la période 2013-2020	22
3.4.2. Année 2013 : année du lancement de la mise en œuvre du schéma	22
3.4.3. Principaux impacts du schéma de développement économique	23



SOMMAIRE

PARTIE 2 : PROGRAMME D'ACTIONS	24
1. LE PROGRAMME D'ACTIONS DE LA CACL	25
2. LES FICHES-ACTIONS	26
AXE 1 : DÉVELOPPER UNE OFFRE QUALITATIVE DE FONCIER ET IMMOBILIER D'ENTREPRISES	27
AXE 2 : DEVENIR LE LEADER MATÉRIAUX ET ÉCO-CONSTRUCTION DU PLATEAU DES GUYANES	33
AXE 3 : ACCOMPAGNER L'ESSOR D'UNE FILIÈRE AGRO-INDUSTRIE GUYANAISE	39
AXE 4 : RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE ET TOURISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION	44
ANNEXES	48
1. LES INDICATEURS DU PROGRAMME D'ACTIONS	49
1.1. LES INDICATEURS D'ÉVALUATION GÉNÉRAUX	49
1.2. LES INDICATEURS D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES	52
2. ANALYSE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE	56
2.1. ANALYSE PROSPECTIVE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES	56
2.2. ANALYSE SYSTÉMIQUE EN VUE DU CHOIX DES ACTIVITÉS CIBLES DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DE LA CACL	57
3. PRINCIPALES SOURCES DOCUMENTAIRES UTILISÉES	58
4. LISTE DES PERSONNES INTERROGÉES	59
5. ABRÉVIATIONS	60
6. CONTACTS	61
7. NOTES	62



PARTIE

1

DIAGNOSTIC ET STRATÉGIE





DÉMARCHE

1.1. LE CONTEXTE

Sur le territoire de la CACL, la compétence "développement économique" est détenue par l'EPCI depuis sa création en 1997 pour tout ce qui concerne les actions de développement économique, la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales, touristiques, portuaires ou aéroportuaires d'intérêt communautaire.

Depuis le transfert de la compétence développement économique, la CACL a réalisé en 2009, une étude sur l'immobilier d'entreprise et en 2008, une étude sur la création d'une cuisine centrale.

Devenue depuis le 1^{er} janvier 2012, Communauté d'Agglomération, la CACL souhaite que le développement économique constitue le moteur de son projet de territoire pour répondre aux défis de son territoire.

Dans ce contexte, la CACL a souhaité définir son schéma stratégique et d'actions pour le développement économique de son territoire afin d'organiser et planifier son développement, et afin d'accompagner au mieux les acteurs économiques.

1.2. LES OBJECTIFS

Le schéma intercommunal pour le développement économique a pour but, non pas de réaliser une énième étude sur le développement économique du territoire de la CACL, mais bien de définir le projet de développement économique de l'Agglomération à horizon 2020 et l'élaboration du programme d'actions décennal relevant de la compétence de la CACL.

Ce schéma stratégique a ainsi pour vocation :

- ▶ D'exposer les orientations stratégiques de la CACL en matière de développement économique et de présenter les actions qu'elle a retenue dans ce domaine ;
- ▶ D'être un document de référence pour la CACL, ses communes membres et la Région Guyane. Il devra être pris en compte dans le cadre de la mise à jour de la stratégie économique régionale et dans les différents documents de planification (SCOT, PLU...);
- ▶ D'être le programme d'actions pour le développement économique partagé à la fois par la Communauté d'Agglomération, l'État, le Conseil Régional, le Conseil Général, les Chambres Consulaires...);
- ▶ De préciser le volet économique du SCOT et de s'y intégrer. Il servira notamment de référence dans les éventuelles réalisations de schémas de secteurs du SCOT ;
- ▶ De contribuer enfin, à la définition des besoins financiers de la prochaine programmation européenne 2014-2020.



1.3. LA MÉTHODOLOGIE

Ce schéma a été conçu à l'issue d'un travail de consultation des entreprises, de chaque commune membre de la CACL, de ses partenaires institutionnels et des différentes instances de pilotage mises en place par la Communauté d'Agglomération.

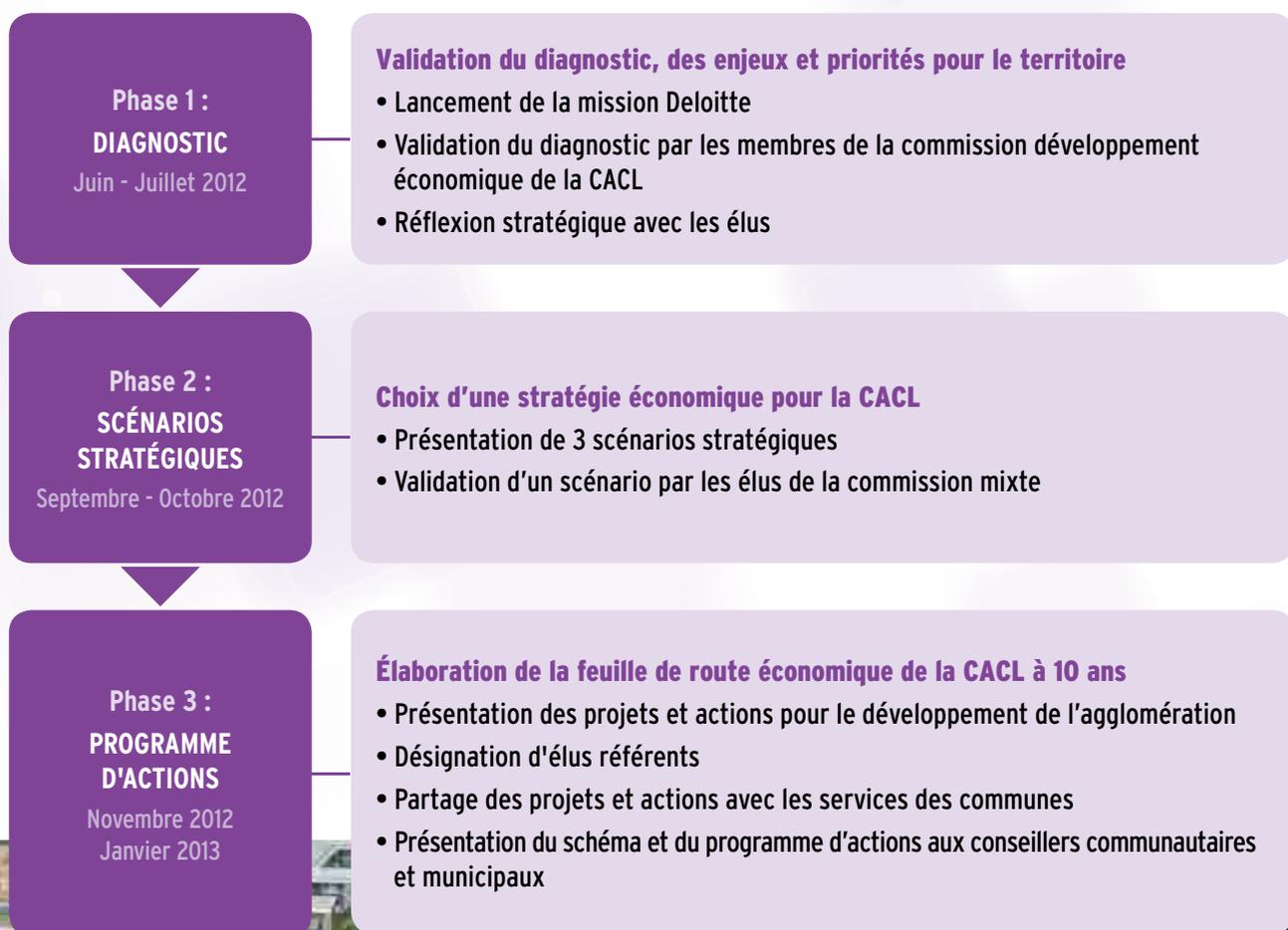
Ce travail s'est articulé autour de trois phases motivées par les objectifs suivants :

► **Phase 1 (DIAGNOSTIC) : formaliser un diagnostic des forces et faiblesses du territoire** pour appréhender avec précision la réalité et les problématiques économiques du territoire et pour aider les décideurs locaux à avoir une vision claire et objective des priorités de développement de leur territoire ;

► **Phase 2 (SCÉNARIOS STRATÉGIQUES à l'échelle de 10 ans) : faire émerger une ambition partagée de développement pour les 10 années à venir**, socle d'une stratégie économique adaptée aux enjeux identifiés pour l'Agglomération du Centre Littoral de Guyane et son territoire ;

► **Phase 3 (PROGRAMME D'ACTIONS) : concevoir la feuille de route permettant la mise en œuvre opérationnelle du positionnement économique choisi par le Centre Littoral de Guyane** et les actions économiques relevant de la compétence de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral.

DÉTAILS DE LA DÉMARCHE MENÉE PAR LA CACL





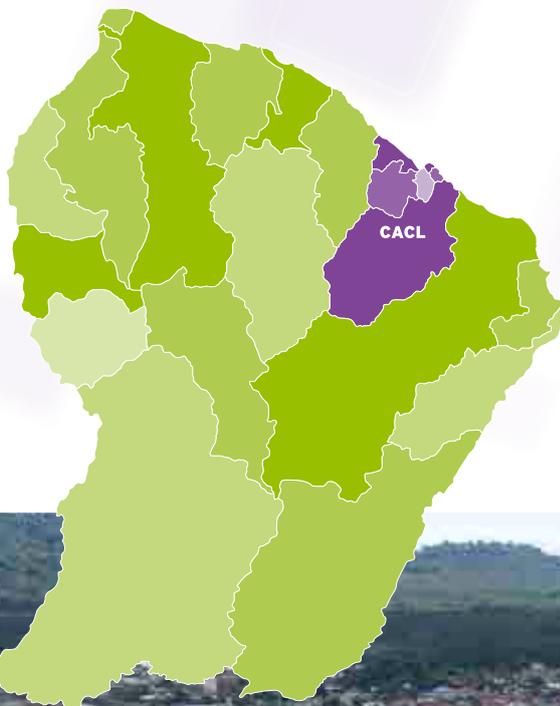
DIAGNOSTIC

2.1. LA GUYANE

2.1.1. Un territoire tourné vers l'Europe mais enraciné en Amazonie

Située à plus de 7.000 km de la métropole et voisine directe du Brésil et du Suriname, la Guyane est le département français :

- ▶ **Le plus vaste⁽¹⁾ :**
 - 83.846 km² de surface recouverte à 90% par de la forêt ;
 - 1.000 km de frontières fluviales avec ses voisins brésiliens et surinamiens.
- ▶ **Le moins peuplé⁽¹⁾ :**
 - 236.250 habitants en 2011 ;
 - 2,6 habitants/km² en moyenne.
- ▶ **Le plus jeune⁽¹⁾ :**
 - 44% de la population âgée de moins de 20 ans ;
 - 6% de la population âgée de plus de 60 ans.



« La tête en Europe, les pieds en Amazonie », la Guyane doit composer avec ses caractéristiques qui en font un territoire insulaire d'Amérique du Sud :

- ▶ Un éloignement de la métropole et du marché européen à l'origine de surcoûts de production et distribution sur le marché local ;
- ▶ Une dépendance aux importations alors que la quasi exclusivité de ses échanges commerciaux s'effectuent avec la France (40% de part de marché) ;
- ▶ Une faible insertion régionale et des flux commerciaux marginaux avec ses voisins du Plateau des Guyanes (moins de 5% de part de marché).

Malgré la construction du pont de l'Oyapock la reliant à l'État de l'Amapá au Brésil et l'amélioration de la liaison fluviale et routière avec le Suriname, la Guyane reste un territoire fortement enclavé :

- ▶ Un nombre réduit de dessertes aériennes, notamment suite aux retraits des compagnies TAF (Brésil) et Surinam Airways (Suriname) en 2009 et 2010 et l'arrêt des liaisons d'Air Caraïbes entre la Guyane, les Antilles et le Brésil en septembre 2012 ;
- ▶ Un trafic portuaire limité (0,6 millions de tonnes et 20.000 conteneurs EVP par an contre 3,16 millions de tonnes et 150.000 EVP pour le port autonome de Guadeloupe) transitant par le port de Dégrad-des-Cannes en cours de modernisation ;
- ▶ Un accès difficile aux communes de l'intérieur, isolées et peu habitées, en comparaison avec le littoral qui regroupe près de 90% de la population.

⁽¹⁾ Sources : INSEE, IEDOM

2.1.2. Une situation socio-économique "précaire"

Une structure économique fragile

L'économie guyanaise se caractérise par :

- ▶ **Un tissu économique atomisé**, constitué d'une majorité de TPE sous-capitalisées et concurrencées par le secteur informel (95% des entreprises ont moins de 10 salariés) ;
- ▶ **Un secteur tertiaire important** (67% de la valeur ajoutée) prédominé par les emplois de la fonction publique (40% de la population active) ;
- ▶ **Des activités de production peu développées ou déclinantes :**
 - La production rizicole est en chute depuis 15 ans (19.612 tonnes en 2000 et zéro tonne en 2011) ;
 - L'activité de pêche crevetteière décline (2.737 tonnes en 2000 et 1.057 tonnes en 2011) ;
 - L'activité aurifère périclute, menacée par l'orpaillage clandestin (3.545 kg bruts en 2000 et 1.140 kg en 2011).
- ▶ **Un "déficit d'emplois" et une population peu solvable⁽²⁾**
 - Le taux de chômage global de 21% et de 50% pour les jeunes actifs de 15-24 ans ;
 - Le taux d'emploi des 15-64 ans de 44% contre 50% aux Antilles et 60% en métropole ;
 - 50% des foyers fiscaux disposent d'un revenu inférieur à 9.400€ annuel (25% en métropole) ;
 - 25% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté.

Une croissance économique totalement absorbée par la croissance démographique

La Guyane a enregistré ces dix dernières années, **l'un des taux de croissance économique les plus élevés de France** avec un taux de croissance annuelle moyen de son PIB de 4,3% par an contre 2,2% par an dans l'Hexagone. Paradoxalement, **la région n'a cessé de s'appauvrir sous l'effet de l'explosion démographique**. Entre 1999 et 2010, la population a augmenté de 46% et sa croissance a été l'une des plus importantes d'Europe (+3,6% par an).

La richesse produite reste trop insuffisante pour que celle-ci bénéficie à une population jeune et toujours plus nombreuse. La part du PIB par habitant régional est ainsi passée de 62% du niveau national en 1993 à 48% en 2011.

2.1.3. La Guyane en 2040 ?

- ▶ Une population de **570.000 habitants en 2040** avec quatre guyanais sur dix âgés de moins de 20 ans (estimation INSEE) ;
- ▶ Un **besoin de 3.200 nouveaux logements par an**, hors réhabilitation (estimation DEAL) ;
- ▶ Une **croissance économique annuelle estimée à 3% par an** pour les dix prochaines années ;
- ▶ Une **valorisation durable de ses richesses naturelles** (biodiversité, minéraux, bois, or...) et une exploitation de ses gisements pétroliers (?).

La Guyane est **une région où "tout reste à faire" pour offrir un avenir à une population jeune et de plus en plus nombreuse** : former, équiper et aménager le territoire (infrastructures, logements, écoles...), développer les services aux habitants (transport, santé, loisirs...), créer de l'activité et de la valeur ajoutée en valorisant durablement les richesses locales (bois, mines, espace maritime, pétrole (?))..., créer de l'emploi...



(2) Source : Enquête emploi INSEE 2010

2.2. L'Agglomération du Centre Littoral

2.2.1. Un espace urbain, "centre névralgique" de la Guyane

D'une superficie de **5.086 km²**, il représente **6% de l'espace régional** et compte **120.222 habitants soit 60% de la population régionale**.

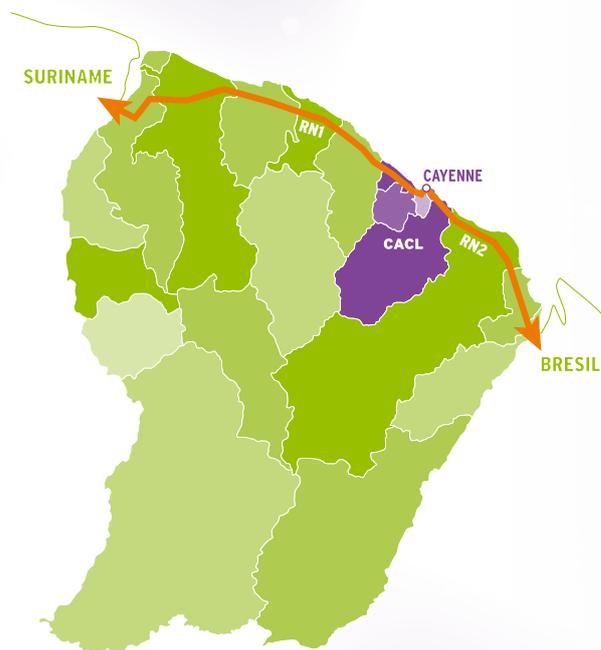
Le territoire regroupe six communes dont **trois communes urbaines du littoral** formant "l'île de Cayenne" (Cayenne, Rémire-Montjoly, Matoury) et trois communes rurales (Macouria, Roura, Montsinéry-Tonnégrande).

En 10 ans, la croissance démographique a été très dynamique (+30%), surtout dans les communes de Macouria (+82%) et Montsinéry-Tonnégrande (+107%).

La "porte d'entrée" de la Guyane, le "trait d'union" entre le Suriname et le Brésil

L'Agglomération réunit sur son territoire les plus importantes infrastructures de la région :

- ▶ L'aéroport international Félix Eboué ;
- ▶ Les ports de Dégrad-des-Cannes et du Larivot ;
- ▶ Les RN1 et 2 reliant l'Est et l'Ouest du littoral guyanais.



2.2.2. Une attractivité économique et territoriale menacée

L'attractivité d'un territoire désigne sa capacité à **attirer et maintenir durablement des facteurs de production (capital, main-d'œuvre...), des habitants ou des touristes**. Pour attirer et surtout conserver des entreprises et habitants sur un territoire, l'effort des pouvoirs publics doit porter sur plusieurs critères fondamentaux présentés ci-dessous.

Critères fondamentaux	Entreprises	Habitants
Axes de communication, réseaux	⊗	⊗
Qualification de la main-d'œuvre	⊗	
Cadre de vie (santé, culture, coût de la vie, climat, social...) et image du territoire	⊗	⊗
Habitat	⊗	⊗
Potentiel de recherche (ressources scientifiques et technologiques)	⊗	
Système de formation (grandes écoles, organismes de recherche...)	⊗	⊗
Cadre réglementaire et fiscal	⊗	
Capacités d'accueil des entreprises (disponibilités foncières, haut débit...)	⊗	
Marché de l'immobilier d'entreprises	⊗	

Source : Deloitte Conseil

REVUE DES CRITÈRES D'ATTRACTIVITÉ DE L'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL

Critères	Atouts	Faiblesses
Axes de communications, réseau	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Aéroport International Felix Éboué (435.440 passagers en 2011 soit +2,8% par rapport à 2010) ▶ Port de Dégrad-des-Cannes, principal port de commerce de la Guyane ▶ Port de pêche du Larivot en cours de redéploiement ▶ Réseau routier le plus développé au sein de la région 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Saturation du réseau routier et des dessertes inter-quartiers peu développées ▶ Réseau de transports collectifs urbains embryonnaire et peu utilisé ▶ Dessertes aériennes limitées (retraits de la TAF, Air Caraïbes...) ▶ Faible compétitivité des ports (coûts de dragages et capacités de tonnage limitées)
Qualification de la main d'œuvre	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Concentration de la plupart des formations supérieures (UAG, IUFM, CNAM...) et acteurs de la recherche (Ceba labellisé "LabEx", CNRS, Institut Pasteur, UMR, AMAP...) ▶ Population plus formée que la moyenne régionale (66% de diplômés contre 59% pour la Guyane) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Formations jugées par les entrepreneurs comme inadaptées à leurs besoins ▶ Population peu qualifiée (40% des 18-24 ans sans diplôme, seuls 30% des actifs de moins de 40 ans ont un niveau bac / post bac) ▶ "Fuite des cerveaux" et difficulté à retenir et capter les cadres
Cadre de vie (commerces, équipements touristiques, de loisirs et sportifs...)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Hôtels d'affaires concentrés sur l'île de Cayenne (ex : Novotel, Amazonia...) ▶ Principaux équipements culturels et sportifs de la région (L'ENCRE, Le Zéphir, PROGT...) ▶ Développement de l'offre commerciale à Matoury et hors centre-ville de Cayenne (Géant-Casino, Carrefour, But...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Offre d'hébergements hôteliers vieillissante, limitée en quantité et qualité ▶ Risques d'une sur-concentration de l'offre commerciale ▶ Délocalisation d'enseignes du centre-ville au profit des centres commerciaux en périphérie
Logements	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Projets de construction de 1.375 à 1.850 logements par an entre 2011 et 2017 selon la DEAL ▶ Croissance de l'activité du BTP propice à l'essor de filières locales (bois, carrières...) et de nouvelles techniques et technologies de construction (ex : tropicalisation des matériaux) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Offre insuffisante par rapport à la demande : selon la DEAL, l'objectif est de produire 2.000 logements par an entre 2011 et 2017 ▶ Urbanisation rapide et anarchique (40% des constructions nouvelles sont illégales) ▶ Risque de mitage des espaces économiques et agricoles
Offre foncière et immobilière	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Potentiel foncier important (20 zones d'activités existantes ou en cours d'extension) ▶ Nombreux projets à venir (ZAC Hibiscus, ZA Maillard, ZA Nancibo, Aéroparc...) ▶ PAE de Dégrad-des-Cannes 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Contraintes d'aménagement du foncier (inondations, topographie, coût des VRD...) ▶ Offre inadaptée à la demande (peu de foncier aménagé, pépinières-hôtels d'entreprises, locaux de stockage, de haut débit...) ▶ Coûts prohibitifs de certains locaux et absence de stratégie et de maîtrise foncière à long terme

En concentrant 60% de la population guyanaise en croissance, les grands équipements structurants de la région (aéroport, port...), le pôle d'enseignement supérieur et de recherche de Guyane..., **l'Agglomération Centre Littoral est la "vitrine de la Guyane" qui "attire"**, comme l'illustrent les implantations récentes de groupes antillais.

Toutefois, l'attractivité d'un territoire ne perdure que si les seuils de saturation ne sont pas atteints. Or, avec l'engorgement des voies de circulation (giratoire de Balata, RN1 entre Macouria et Balata...), le développement commercial récent, non maîtrisé et déséquilibré du territoire (Casino et Carrefour à un kilomètre), l'obsolescence du foncier et de l'immobilier d'entreprises, inadapté aux besoins des entreprises (ex : zone du Larivot...), l'enclavement du territoire, **l'attractivité de l'Agglomération est menacée.**

Enjeu stratégique : **améliorer l'attractivité du territoire et maîtriser le foncier économique.**

2.2.3. Une économie tirée par la croissance démographique

L'Agglomération est le premier pôle économique (... mais surtout administratif) de Guyane

70% des établissements publics et privés de la région sont implantés sur l'Agglomération du Centre Littoral. Le tissu d'activités agricoles est non négligeable. En nombre d'exploitations et d'emplois, le territoire figure comme le **second pôle agricole de Guyane**.

Si l'Agglomération accueille des entreprises aux effectifs relativement importants (effectifs supérieurs à 20 personnes : Cegelec, Guyanet, Solam...), les **principaux employeurs du territoire sont du secteur public** (Conseil Général, Mairie de Cayenne...).

Les évolutions du nombre d'emplois salariés par secteur d'activité révèlent le **caractère résidentiel du tissu économique**⁽³⁾. Tirés par la forte croissance démographique, les **services publics** (éducation, action sociale et santé), le **BTP** et le **commerce** sont les **activités économiques les plus dynamiques** alors que les activités productives sont en recul.

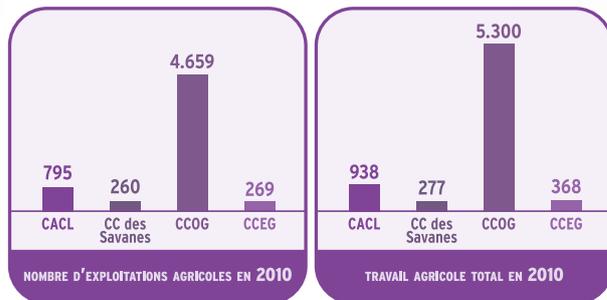
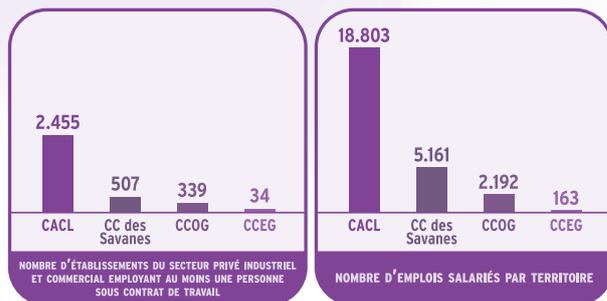
Un modèle de développement économique à repenser

Le **taux de chômage de l'Agglomération reste élevé (22,8%)**⁽⁴⁾ et la création d'activités et d'emplois reste trop insuffisante pour absorber l'arrivée massive de nouveaux actifs : **6.000 postes sont créés pour une demande de près de 10.000 emplois**.

Dans un contexte de tarissement des fonds publics au niveau national et régional, de difficulté financière des communes, **le secteur public ne pourra plus continuer à jouer ce rôle de moteur économique et de premier employeur du territoire**.

Parallèlement, des **activités valorisant les ressources locales** (agro-industries, transformation des produits de la pêche, construction-bois, exploitation du pétrole...) présentent un réel **potentiel de développement à long terme**, notamment avec l'élargissement du marché guyanais (démographie). Cependant elles rencontrent des **difficultés financières** (décalages de trésorerie, coût et failles du fret...), de **recrutement** (pénurie de main-d'œuvre formée) et de **compétitivité** notamment face à la **concurrence** (légale ou illégale) du Brésil et du Suriname, des importations et du secteur informel.

Dans les années à venir, la **formation**, l'**innovation** produit ou procédé⁽⁵⁾, le **soutien à l'activité des TPE et PME locales** mais aussi la **captation des flux d'investissements** à l'échelle du Plateau des Guyanes⁽⁶⁾, apparaissent comme les clés de la réussite économique de l'agglomération.



Sources : Agreste, Pôle Emploi, Unistatis

Enjeu stratégique : saisir les opportunités de la croissance démographique, de l'innovation et des investissements extérieurs pour capter et créer de la valeur.

(3) Selon l'Insee, l'économie résidentielle désigne l'ensemble des activités destinées à servir les besoins de la population locale et des touristes (commerces, BTP, services aux particuliers, éducation, santé, action sociale, administration...). L'économie productive rassemble les activités qui contribuent à la production de biens (agriculture, industrie, services aux entreprises...).

(4) Source : Insee 2009.

(5) Développement de méthodes, techniques, technologiques de production et distribution pour améliorer la performance, la qualité, la compétitivité-prix, soit la rentabilité des produits et services locaux.

(6) Retombées fiscales, activités (directes, indirectes ou induites) découlant de l'exploration et l'exploitation pétrolière.

2.3. LES FONDAMENTAUX DE LA RÉFLEXION STRATÉGIQUE

2.3.1. L'ambition fixée par les élus

Au regard du diagnostic, les élus de la CACL ont exposé leur vision de l'Agglomération pour l'avenir :

► Ce que la CACL ne veut pas :

- Être **uniquement "un centre administratif"** ;
- **Subir l'étalement urbain** et le mitage des espaces agricoles ;
- **Devenir le "supermarché"** de la Guyane française ;
- **Rester une "zone de passage"** entre le Suriname et le Brésil.

► Ce que la CACL veut :

- **Rester un pôle économique important** de la Guyane ;
- **Accroître l'attractivité du territoire** vis-à-vis d'entreprises, d'entrepreneurs ;
- Inscrire le territoire dans une **dynamique de développement pérenne** ;
- **Capter les flux et les richesses** au service du développement de la région ;
- **Tirer profit des échanges** entre le Suriname et le Brésil ;
- **Doter le territoire d'une identité partagée** par l'ensemble des communes.

A court et moyen terme : **rester le centre d'attraction économique de la Guyane française.**

A long terme : **devenir le pôle économique incontournable du Plateau des Guyanes.**

2.3.2. Les priorités retenues par la CACL pour les années à venir

1. Économie - Formation - Innovation

- **Maintenir et développer** les activités économiques existantes ;
- **Valoriser, innover, créer de la valeur ajoutée** ;
- **Former la jeunesse** aux métiers de l'économie guyanaise de demain.

2. Infrastructures - Aménagement

- **Aménager le foncier urbain et rural** pour l'accueil d'activités économiques ;
- Créer une **offre foncière et immobilière adaptée** aux besoins des PME ;
- **Équiper le territoire** des infrastructures de base (VRD, transport...).

3. Image - Identité

- Construire une **image de vitrine économique** de la Guyane ;
- Composer une **offre résidentielle et de loisirs touristiques attractive** ;
- Faire des projets de la CACL des **vecteurs d'image et d'identité**.

4. Pilotage et planification

- **Anticiper** les évolutions socio-économiques du territoire ;
- **Maîtriser le foncier** économique à bâtir, renforcer, protéger ;
- **Planifier et piloter** la mise en œuvre des projets de la CACL.





STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CACL

3.1. LES SCÉNARIOS STRATÉGIQUES ÉTUDIÉS

A partir des fondamentaux de la réflexion stratégique, les élus de la CACL ont étudié trois scénarios stratégiques possibles : "Au fil de l'eau", "Attractivité", "Création de valeur".



3.1.1. Scénario "Au fil de l'eau"

Les principes directeurs et moyens d'actions du scénario

Principes directeurs	Moyens d'actions
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conserver le mode de fonctionnement actuel dans une situation où en Guyane : <ul style="list-style-type: none"> • La croissance économique est absorbée par la croissance démographique ; • Le PIB par habitant baisse depuis quelques années ; • 1/4 de la population vit sous le seuil de pauvreté ; • Le taux de chômage est de 21%. ▶ Gérer "Au fil de l'eau", les problématiques : étalement urbain, congestions, pénurie du foncier économique aménagé... ; ▶ Traiter tous les chantiers avec le même niveau de priorité ; ▶ Statu quo dans la répartition des rôles entre la CACL et ses communes membres. 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intervention économique "légère" <ul style="list-style-type: none"> • Élaboration de schémas directeurs d'aménagement et de développement économique ; • Appui technique et financier aux communes qui le souhaitent ; • Suivi des projets communaux et évaluation de leurs impacts sur le territoire intercommunautaire ; ▶ Mise en œuvre de la stratégie en s'appuyant sur un service développement économique en l'état et sur les services des communes ; ▶ Mise à disposition du service développement économique de la CACL pour la réalisation des projets des communes.

L'analyse du scénario par les élus de la CACL

Les élus de la CACL ont **unanimentement rejeté ce scénario** car il s'agit :

- ▶ D'un scénario **illustratif de la situation actuelle** ("action au jour le jour") ;
- ▶ D'un scénario **minimaliste et donc inapproprié** compte tenu des multiples problématiques de développement économique et d'attractivité auxquelles doit faire face le territoire ;
- ▶ D'un scénario jugé trop peu ambitieux, qui comporte le **risque de dégradation de la situation actuelle** et de déclin économique du territoire.

3.1.2. Scénario "Attractivité"

Les principes directeurs et moyens d'actions du scénario

Principes directeurs	Moyens d'actions
<ul style="list-style-type: none">▶ Travailler en priorité sur l'attractivité du territoire pour favoriser et accélérer le développement des activités économiques existantes en croissance ;▶ Agir avec une volonté de capter les opportunités et flux de richesses à moyen-long terme ;▶ Avoir une gestion priorisée des chantiers ayant un impact direct sur l'attractivité du territoire :<ul style="list-style-type: none">• Infrastructures / Aménagement ;• Économie / Formation ;• Image / Identité ;▶ Prendre le leadership et avoir un rôle moteur sur les chantiers prioritaires relevant de l'intérêt communautaire ;▶ Partager les rôles et responsabilités entre la CACL, les communes et autres partenaires du territoire sur les autres chantiers.	<ul style="list-style-type: none">▶ Un plan d'actions partagé par toutes les communes membres ;▶ Une offre foncière et immobilière dédiée aux activités économiques en croissance (ZAE communautaires) ;▶ Des actions de promotion de l'attractivité du territoire et une veille active pour capter les opportunités de développement ;▶ Une coopération entre la CACL, les entreprises, les organes de formation et de recherche... ;▶ Une équipe projet en charge de la mise en œuvre du plan d'actions (ressources CACL + communes + assistance et expertises externes).

L'analyse du scénario par les élus de la CACL

Les élus de la CACL ont jugé ce **scénario adapté aux problématiques du territoire à 5-10 ans** :

- ▶ Il apporte une **réponse aux difficultés d'implantation** des entreprises ;
- ▶ Il est à même de **révéler le potentiel** du tissu économique existant ;
- ▶ Il contribue à l'**équilibre entre les communes** de l'agglomération grâce à une **réelle maîtrise foncière** ;
- ▶ Il comporte toutefois les **risques** de :
 - **Poursuite des "logiques de clochers"** entre les communes ;
 - **Retour au scénario "Au fil de l'eau "** en l'absence d'une vision et d'une maîtrise du développement économique sur le long terme.



RL

3.1.3. Scénario "Création de valeur"

Les principes directeurs et moyens d'actions du scénario

Principes directeurs	Moyens d'actions
<ul style="list-style-type: none">▶ Miser sur une ou des activité(s) / thématique(s) économique(s) innovante(s) à développer sur le territoire pour créer un nouveau relais de croissance économique ;▶ Avoir une gestion priorisée des chantiers nécessaires au développement de l'innovation sur une ou plusieurs activités ;▶ Prendre le leadership et avoir un rôle moteur sur les chantiers prioritaires relevant de l'intérêt communautaire en lien avec la/les activité(s) / la/les thématique(s) sélectionnée(s) ;▶ Intervenir de façon systématique auprès des communes et des partenaires du territoire pour assurer l'articulation de leurs projets avec la thématique retenue ;▶ Concentrer les efforts, ressources et investissements sur la thématique innovante retenue.	<ul style="list-style-type: none">▶ Un plan d'actions partagé par toutes les communes membres ;▶ Des infrastructures dédiées favorisant le développement des activités ciblées et de la thématique innovante (ex : parc technologique) ;▶ Des projets communautaires compatibles avec la thématique ;▶ Une communication offensive sur les ambitions à long terme du territoire sur la thématique ;▶ Une équipe projet (ressources CACL + communes + assistance et expertises externes) ;▶ Un chef de projet expert légitime et reconnu sur la thématique retenue

L'analyse du scénario par les élus de la CACL

Les élus de la CACL ont qualifié ce **scénario d'ambitieux et l'ont jugé intéressant s'il est considéré comme un cap à horizon 10-20 ans** car :

- ▶ Il **englobe implicitement le scénario "Attractivité"**, vu comme un préalable ;
- ▶ Il suppose de **faire le choix d'un nombre limité d'activités économiques moteurs** et de projets prioritaires à porter dans la durée ;
- ▶ Il a été considéré comme celui qui **offre les perspectives de création d'emplois les plus claires** à long terme, même s'il paraît prématuré aujourd'hui ;
- ▶ Il peut comporter un risque de retournement / essoufflement mais il **affiche des priorités et un cadre** pour le développement économique sur le long terme.

"Attractivité" + "Création de valeur / Leadership" = combiner pour réussir :

Les élus de la CACL ont finalement retenu le scénario qui intègre les principes directeurs du scénario "Attractivité" et un cap à long terme : le scénario "Création de valeur" et un "Leadership" sur une thématique économique porteuse.



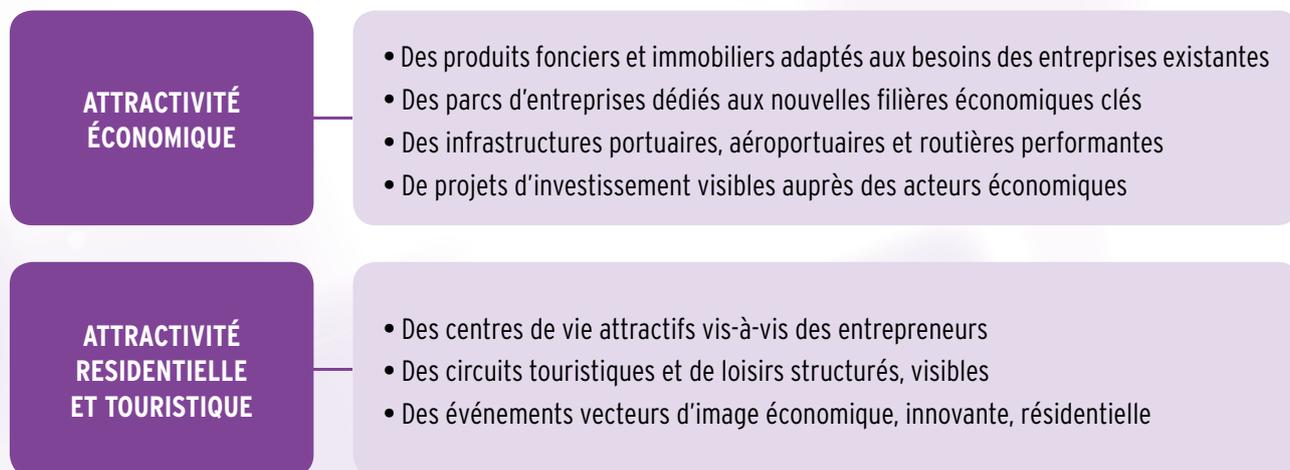
3.2. LE SCÉNARIO STRATÉGIQUE RETENU PAR LES ÉLUS DE LA CACL

3.2.1. La combinaison "Attractivité" et "Création de valeur / Leadership"



Dans le cadre de sa compétence développement économique, l'action de la CACL se focalisera ces prochaines années sur :

► Le renforcement de l'attractivité du territoire :



► Le développement de deux filières à fort potentiel de croissance :



3.2.2. Les principes directeurs et moyens d'actions de la stratégie retenue

Principes directeurs	Moyens d'actions
<ul style="list-style-type: none">▶ Avoir une gestion priorisée et articulée des projets relatifs à l'attractivité et la compétitivité du territoire ;▶ Travailler sur l'attractivité du territoire à court-moyen terme pour consolider le tissu économique existant et capter les flux de richesses ;▶ Développer une ou deux activités / thématiques innovantes, leviers de croissance à moyen-long terme▶ Acquérir une légitimité et avoir un rôle moteur sur les projets relevant de l'intérêt communautaire▶ Planifier dans le temps, les moyens financiers et humains consacrés au déploiement de la stratégie	<ul style="list-style-type: none">▶ Un budget développement économique à la hauteur de l'ambition fixée ;▶ Une équipe-projet en charge de la mise en œuvre du plan d'actions (ressources CACL + communes + assistance et expertises externes + ingénierie financière) ;▶ Un chef de projet expert légitime et reconnu sur la thématique des "matériaux et de l'éco-construction" ;▶ Une coopération "en mode-projet" entre la CACL, les communes, les entreprises, les organes de formation et de recherche...▶ Une offre complète de foncier et immobilier d'entreprises aménagée à la fois généraliste (activités existantes) et spécialisée (activités innovantes cibles de la stratégie) ;▶ Une veille active pour capter les opportunités de développement à court-moyen-long terme▶ Une communication offensive sur les ambitions à long terme du territoire ;

La stratégie de développement économique validée par les élus est volontariste et pragmatique. Elle donne un signal fort aux entreprises et apporte une réponse à leurs attentes.



3.3. LE SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA CACL

3.3.1. Une ambition déclinée en 4 axes stratégiques comportant 20 projets⁽⁷⁾ dont 6 projets phares (🚩) et 4 victoires rapides(★)

CENTRE ÉCONOMIQUE INCONTOURNABLE DU PLATEAU DES GUYANES



1

"DÉVELOPPER UNE OFFRE QUALITATIVE DE FONCIER ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE"

- 1.1. Pépinière-Hôtel d'entreprises CACL multi-site 🚩★
- 1.2. Parc d'activités industrielles CACL 🚩
- 1.3. Équipements industriels de recyclage et valorisation des déchets
- 1.4. Opération d'acquisitions foncières et immobilières
- 1.5. Cartographie des projets fonciers et immobiliers de la CACL ★
- 1.6. Réflexion-Action "Collery Terca 2020"

2

"DEVENIR LE LEADER MATÉRIAUX & ÉCO-CONSTRUCTION DU PLATEAU DES GUYANES"

- 2.1. Parc technologique d'entreprises vitrines des filières d'excellence de Guyane 🚩
- 2.2. Centre de compétences Matériaux et Éco-construction 🚩
- 2.3. Projet pilote de R&D autour des Matériaux d'Amazonie et l'Éco-construction 🚩
- 2.4. Grappe d'entreprises éco-construction
- 2.5. Événement fédérateur "Matériaux et Éco-construction"
- 2.6. Marketing territorial de la CACL

3

"ACCOMPAGNER L'ESSOR D'UNE FILIÈRE AGRO-INDUSTRIE GUYANAISE"

- 3.1. Pôles d'agro-transformations CACL 🚩
- 3.2. Produits / marques terroir
- 3.3. Grappe d'entreprises agro-industrie
- 3.4. Formations professionnelles dédiées aux métiers de l'agro-alimentaire
- 3.5. Événement agro-culinaire ★

4

"RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE ET TOURISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION"

- 4.1. Projet de valorisation du littoral et des fleuves du territoire
- 4.2. Fonds d'Intervention Touristique CACL
- 4.3. Schéma de développement des activités commerciales CACL ★

⁽⁷⁾ Cf. le détail des projets dans le document "Fiches-actions"

3.3.2. Une dynamique de projets sur l'ensemble du territoire

- Une logique de pôles d'attractivité économique et résidentielle
- Un rayonnement du schéma sur l'ensemble des communes de l'Agglomération :

CAYENNE	MACOURIA	MATOURY	MONT SINÉRY TONNÉGRANDE	RÉMIRE MONTJOLY	ROURA
1.1. Hôtel d'entreprises CACL	1.1. Pépinière-Hôtel d'entreprises CACL	1.1. Pépinière-Hôtel d'entreprises CACL	1.3. Équipements industriels de recyclage et valorisation des déchets	2.2. Centre de compétences Matériaux et Éco-construction	1.1. Pépinière-Hôtel d'entreprises CACL
2.2. Centre de compétences Matériaux et Éco-construction	3.1. Pôles d'agro-transformations	2.5. Événement Matériaux et Éco-construction	3.1. Pôles d'agro-transformations	2.3. Projet pilote R&D	1.2. Parc d'activités CACL
2.3. Projet pilote R&D	3.2. Produits / marques de terroir		3.2. Produits / marques de terroir	2.5. Événement Matériaux et Éco-construction	3.1. Pôles d'agro-transformations
	3.4. Formations professionnelles agroalimentaire				3.2. Produits / marques de terroir
<p>1.4. Opération d'acquisitions foncières et immobilières 1.5. Cartographie des projets fonciers et immobiliers de la CACL 1.6. Réflexion-Action "Collery Terca 2020"</p>					
<p>2.1. Parc technologique vitrine des filières d'excellence de la Guyane - Localisation à définir 2.4. Grappe d'entreprises éco-construction 2.6. Marketing territorial de la CACL</p>					
<p>3.3. Grappe d'entreprises agro-industrie 3.5. Événement agro-culinaire</p>					
<p>4.1. Projet de valorisation du littoral et des fleuves du territoire 4.2. Fonds d'Intervention Touristique CACL 4.3. Schéma de développement des activités commerciales CACL</p>					

**20 projets au service de l'attractivité, la création de valeur et du leadership du territoire.
 Un projet d'Agglomération au bénéfice des communes.**

3.4. LA MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

3.4.1. Le coût global des projets sur la période 2013-2020

Les coûts relatifs aux projets du schéma de développement économique sont répartis comme suit :

- ▶ Assistance à la mise en œuvre et expertises : **1,15 millions d'euros** sur 3 ans ;
- ▶ Investissement : **73 millions d'euros** de 2013 à 2020 soit 9 millions d'euros par an (hors recettes de cession) ;
- ▶ Fonctionnement : **2,8 à 4 millions d'euros** en 2020 (hors recettes d'exploitation) ;
- ▶ ETP : **8 à 10 ETP** en 2020.

Les projets du schéma de développement économique de la CACL sont de nouveaux projets qui n'étaient pas précédemment portés par les communes. Il n'y aura donc pas d'opération de transfert de compétences des communes à la CACL.

Ces projets n'impliquent pas de retenues sur les attributions de compensation des communes et doivent donc **faire l'objet de nouveaux financements** en provenance : de ressources propres de la CACL et de la participation financière des principaux financiers du développement économique de la Guyane (Région, État, Fonds Européens, Caisse des dépôts, CNES, AFD, privés, recettes diverses...).

3.4.2. Année 2013 : année du lancement de la mise en œuvre du schéma

Après avoir défini sa stratégie de développement économique, le travail des élus et des services de la CACL ne s'arrête pas mais au contraire, commence.

L'année 2013 est une année charnière qui devra être consacrée à :

PILOTER

Synchroniser
et coordonner
toutes les actions

Mise en place d'un dispositif opérationnel de mise en œuvre :

- 4 élus "ambassadeurs"
- Une équipe-projet mixte CACL / Experts
- Une gouvernance pour le suivi et la mise en œuvre du projet
- Un échéancier et un phasage global des actions...

CONCRÉTISER

Passer du plan
au lancement
des actions

- Définition de l'intérêt communautaire en matière économique
- Mise en place des partenariats et relais économiques
- Approfondissement et appropriation des projets par les équipes de la CACL et ses partenaires

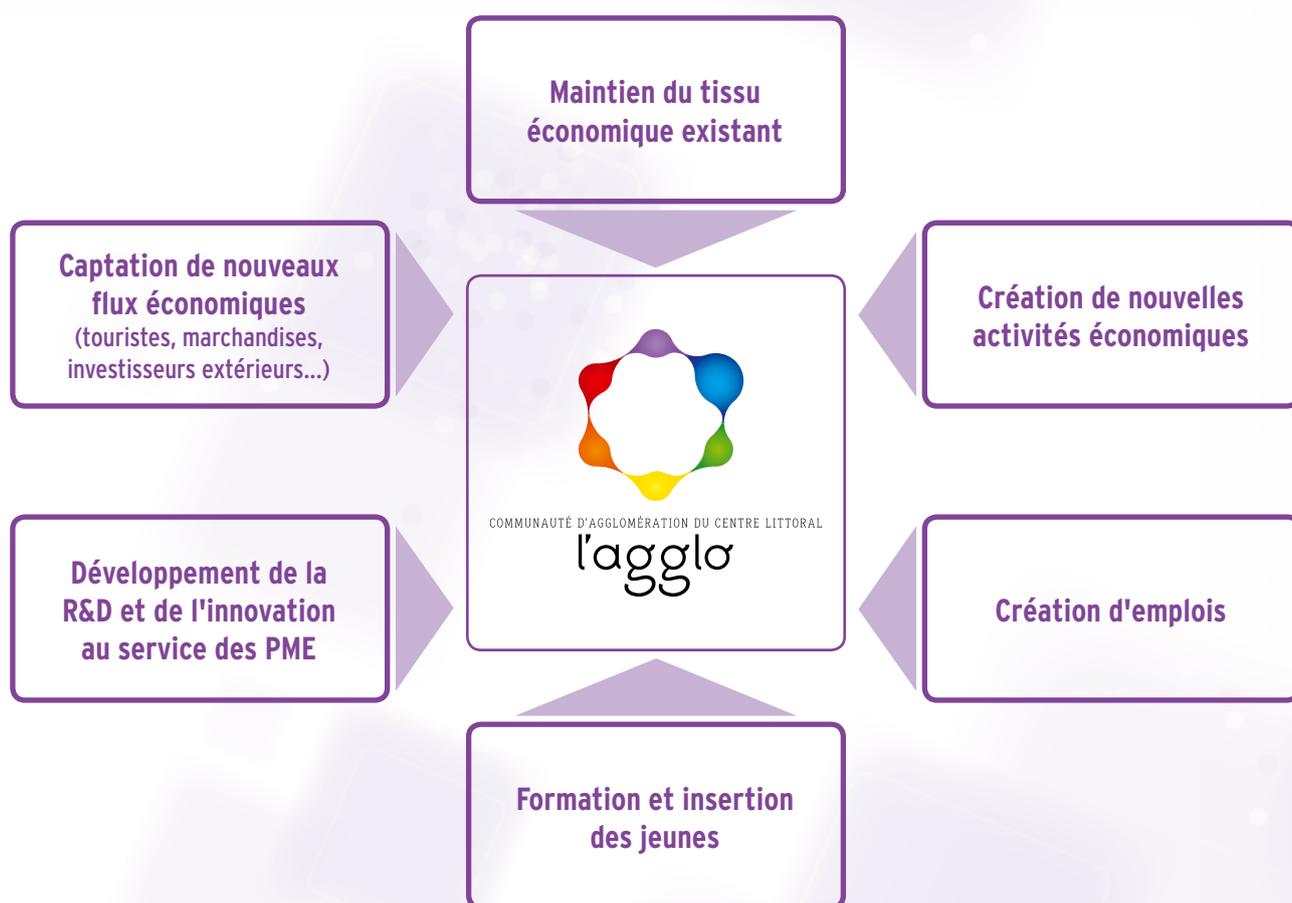
COMMUNIQUER

Rendre le projet
global visible
et légitime

- Présentation de la stratégie aux partenaires de la CACL
- Mise en œuvre d'un plan de communication et ses outils
- Information sur les projets et communication sur les réussites

3.4.3. Principaux impacts du schéma de développement économique

Les projets du schéma de développement économique de la CACL ont pour objectifs de relancer une nouvelle dynamique de croissance économique et de développement pérenne de la région Guyane avec notamment, les impacts suivants :



Objectif du schéma stratégique de la CACL : favoriser la création de 100 à 150 entreprises, créer 1.000 emplois à long terme.



PARTIE

2

PROGRAMME D' ACTIONS





LE PROGRAMME D'ACTIONS DE LA CACL

CENTRE ÉCONOMIQUE INCONTOURNABLE DU PLATEAU DES GUYANES



! **projets phares**

★ **victoires rapides**

1

"DÉVELOPPER UNE OFFRE QUALITATIVE DE FONCIER ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE"

- 1.1. Pépinière-Hôtel d'entreprises CACL multi-site ! ★
- 1.2. Parc d'activités industrielles CACL !
- 1.3. Équipements industriels de recyclage et valorisation des déchets
- 1.4. Opération d'acquisitions foncières et immobilières
- 1.5. Cartographie des projets fonciers et immobiliers de la CACL ★
- 1.6. Réflexion-Action "Collery Terca 2020"

2

"DEVENIR LE LEADER MATÉRIAUX & ÉCO-CONSTRUCTION DU PLATEAU DES GUYANES"

- 2.1. Parc technologique d'entreprises vitrines des filières d'excellence de Guyane !
- 2.2. Centre de compétences Matériaux et Éco-construction !
- 2.3. Projet pilote de R&D autour des Matériaux d'Amazonie et l'Éco-construction !
- 2.4. Grappe d'entreprises éco-construction
- 2.5. Événement fédérateur "Matériaux et Éco-construction"
- 2.6. Marketing territorial de la CACL

3

"ACCOMPAGNER L'ESSOR D'UNE FILIÈRE AGRO-INDUSTRIE GUYANAISE"

- 3.1. Pôles d'agro-transformations CACL !
- 3.2. Produits / marques terroir
- 3.3. Grappe d'entreprises agro-industrie
- 3.4. Formations professionnelles dédiées aux métiers de l'agro-alimentaire
- 3.5. Événement agro-culinaire ★

4

"RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENIELLE ET TOURISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION"

- 4.1. Projet de valorisation du littoral et des fleuves du territoire
- 4.2. Fonds d'Intervention Touristique CACL
- 4.3. Schéma de développement des activités commerciales CACL ★



LES FICHES-ACTIONS

Fiche N° 0.1	INGÉNIERIE ET ASSISTANCE À LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Lieux	CACL
Pilote	CACL
Acteurs	Équipe développement économique + expertises externes
Partenaires	Région Guyane / Europe

Contexte

- ▶ De nombreux projets économiques portés par les collectivités de Guyane n'ont pu se concrétiser et voir le jour en raison :
 - de l'absence de dispositif de pilotage clair, visible et soutenu par un portage politique dans la durée
 - du manque d'expertises et de moyens d'ingénierie alloués à des projets souvent complexes (ex : CEBIO)
- ▶ La CACL a peu exercé sa compétence développement économique depuis 1997
- ▶ La CACL dispose d'un service développement économique à effectif réduit
- ▶ La CACL doit agir vite pour réussir en se dotant d'une équipe pluridisciplinaire modulable selon les besoins des projets

Objectifs

- ▶ Mettre en place un dispositif d'ingénierie et de pilotage opérationnel des projets du schéma de développement économique de la CACL
- ▶ Confier à une équipe-projet mixte CACL / experts externes, le pilotage de la mise en œuvre des projets du programme d'actions de la CACL
- ▶ Réunir des compétences pluridisciplinaires (stratégie de développement économique, urbanisme, montage de projets et ingénierie financière...) et les moduler en fonction des projets

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Une équipe-projet opérationnelle et efficace
- ▶ Une capacité à intervenir sur les différents chantiers des projets, à les suivre dans la durée et à maximiser leurs chances de réussite
- ▶ Une montée en puissance et compétences du service développement économique de la CACL

Indicateurs de suivi

- ▶ Nombre de projets lancés et concrétisés

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Assistance à la mise en œuvre du schéma de développement économique de la CACL et de ses premiers projets phares	✿	✿	✿	✿				

Coûts

- ▶ Études : à définir selon les besoins en études techniques complémentaires
- ▶ Investissement : **450 k€/an** sur 3 ans

Fiche N° 1.1	PÉPINIÈRE-HÔTEL D'ENTREPRISES CACL MULTI-SITES
Lieux	Matoury (ZAC Copaya), Macouria (ZA Maillard), Roura (Nancibo), Montsinéry-Tonnegrande, Cayenne
Pilote	CACL
Acteurs	CCIG, ARD Guyane, EPAG, gestionnaire privé
Partenaires	État, Région, Caisse des Dépôts, CNES, AFD...

Contexte

- ▶ Un tissu économique de TPE/PME disposant de faibles capacités d'autofinancement
- ▶ Des entreprises et porteurs de projets limités dans leur capacité à financer l'acquisition de locaux d'activités au démarrage
- ▶ Un besoin d'accompagnement, de formation des jeunes entrepreneurs et porteurs de projet les premières années d'activité

Objectifs

- ▶ Structurer un "parcours résidentiel" des entreprises de l'Agglomération du Centre Littoral de Guyane
- ▶ Créer une offre d'accueil des entreprises : bureaux et/ou ateliers-relais modulables à loyers modérés sur une durée de 4 à 8 ans
- ▶ Associer à cette offre d'accueil aux entreprises une offre de services mutualisés (accompagnement, administration, formations, salles de réunion...)
- ▶ Faire de la pépinière-hôtel d'entreprises un outil de la marque "CACL" (identité architecturale, label qualité...)

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Création, développement et pérennisation d'entreprises et d'emplois (80 entreprises et 225 emplois)
- ▶ Insertion des jeunes par l'activité économique et formation des entrepreneurs
- ▶ Renforcement de la visibilité de la CACL en tant qu'acteur du développement économique

Indicateurs de suivi

- ▶ Nombre d'entreprises et d'emplois créés
- ▶ Durée de vie des entreprises après 3 ans
- ▶ Nombre de m² livrés ou loués
- ▶ Nombre de places en pépinière
- ▶ Capacité de remplissage à 100%
- ▶ Nombre de créateurs accueillis
- ▶ Taux de remplissage

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Conception du "produit" pépinière-hôtel d'entreprises CACL, et de ses services	✿	✿						
▶ Acquisition du foncier aménagé pour les premières pépinières								
▶ Études de faisabilité et techniques et travaux de construction des pépinières-hôtels d'entreprises (de 1.000 à 1.500 m ² par site en moyenne)		✿	✿	✿				
▶ Livraison de la première pépinière-hôtel d'entreprises et construction des autres			✿	✿	✿	✿	✿	✿

Coûts

- ▶ Études : **120 k€**
- ▶ Investissement : **10 M€** (investissement sur la période 2014-2018)
- ▶ Fonctionnement : **240 k€/an** et par pépinière (fonctionnement des pépinières - hors recettes)
- ▶ ETP : **5 à 6 ETP** (animation des pépinières)

Fiche N° 1.2	PARC D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES CACL
Lieux	Roura / Nancibo le long de la RN2
Pilote	CACL
Acteurs	Commune de Roura, EPAG, FRBTPG, Maison de la Forêt et des Bois de Guyane (MFBG)...
Partenaires	État, Région, Caisse des Dépôts, AFD...

Contexte

- ▶ De nombreuses demandes d'implantation sur la commune de Roura émanant d'entreprises industrielles (scierie, briques, aggro, ferronnerie...)
- ▶ Une pénurie de foncier aménagé et dédié aux activités industrielles sur le territoire communautaire
- ▶ Une localisation idéale pour les industries locales : à proximité de la ressource (bois, carrières...) et de l'île de Cayenne (20 minutes)

Objectifs

- ▶ Concevoir sur le site de la future ZAE de Nancibo, un parc d'activités d'envergure régionale pour l'accueil d'entreprises industrielles
- ▶ Aménager sur ce parc un pôle d'activités "Matériaux / BTP" comprenant espaces de production, de stockage et une "Show-Room"
- ▶ Implanter sur le site une "unité pilote" de production de biomasse à partir de la valorisation des déchets des entreprises du site
- ▶ Faire de ce parc une vitrine des activités des filières bois (première et seconde transformation) et construction

Résultats attendus / Impacts	Indicateurs de suivi
------------------------------	----------------------

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Faire émerger une nouvelle polarité économique et commerciale sur l'Agglomération ▶ Appuyer la structuration de la filière matériaux de construction dont la filière bois ▶ Dynamiser l'attractivité économique et résidentielle de la commune de Roura ▶ 45 entreprises et 650 emplois | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre d'implantations d'entreprises des activités matériaux et BTP / Construction ▶ Nombre d'emplois créés ▶ Nombre de m² aménagés créés ▶ Nombre de m² aménagés livrés ▶ Taux de remplissage |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Ingénierie du projet et maîtrise foncière	✿	✿						
▶ Études techniques, travaux d'aménagement et de construction puis mise à disposition progressive des parcelles		✿	✿	✿	✿			
▶ Livraison du parc d'activités et commercialisation des parcelles					✿	✿	✿	✿

Coûts

- ▶ Études : inclus dans le coût d'investissement
- ▶ Investissement : **28 M€** (ingénierie et aménagement de 40 ha - hors foncier)
- ▶ Opportunité/Faisabilité : **1 M€**
- ▶ Fonctionnement : ND
- ▶ ETP : ND

Fiche N° 1.3	ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS
Lieux	Montsinéry-Tonnégrande (site du Galion) : Écosite / Rémire-Montjoly : Recyclerie
Pilote	CACL
Acteurs	Commune de Montsinéry, EPAG, SEM, acteurs privés / Commune de Rémire-Montjoly
Partenaires	État (DEAL), Région, Caisse des Dépôts, ADEME, AFD...

Contexte

- ▶ Un projet d'Installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND) d'envergure régionale est à l'étude sur la commune de Montsinéry
- ▶ Une croissance démographique et une augmentation mécanique des déchets ménagers en Guyane
- ▶ Une opportunité de produire de l'électricité à partir de biomasse et ainsi réduire la dépendance aux hydrocarbures
- ▶ Un projet d'installation d'une recyclerie sur la commune de Rémire-Montjoly
- ▶ Une absence de recyclage des déchets détournables
- ▶ Une fragilité des structures de l'économie sociale et solidaire
- ▶ Une opportunité de rendre actif le secteur de la réparation

Objectifs Écosite / Recyclerie

- ▶ Concevoir un équipement industriel concentrant sur un même site, des moyens de traitement, recyclage et valorisation énergétique des déchets
- ▶ Exploiter l'envergure du site pour créer un espace multifonctionnel alliant économie, R&D, loisirs-ludiques, formation, culture
- ▶ Créer un pôle d'éco-activités d'envergure régionale
- ▶ Concevoir un équipement rassemblant sur deux sites un local de réception, tri et conditionnement des matériaux et une boutique de vente
- ▶ Développer l'économie sociale et solidaire
- ▶ Favoriser le réemploi et sensibiliser la population à l'activité du recyclage et à la protection de l'environnement

Résultats attendus / Impacts Écosite

- ▶ Mise en capacité à recyclage et valorisation des déchets
- ▶ Création d'un cluster de recyclage et valorisation énergétique des déchets non dangereux
- ▶ Création d'emplois notamment via le recours aux chantiers d'insertion et insertion des jeunes
- ▶ Production de biomasse, création d'activités et d'emplois
- ▶ Structuration et valorisation de la filière recyclage

Indicateurs de suivi

- ▶ Volume de déchets traités, recyclés et valorisés
- ▶ Énergie renouvelable produite (kWh)
- ▶ Nombre de visites du site
- ▶ Nombre d'emplois créés
- ▶ Volume de production et de vente d'objets recyclés

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Cadrage stratégique des projets	Recyclerie	ISDND						
▶ Études de faisabilité, techniques et financières des projets ▶ Lancement des travaux d'aménagement et de construction selon les résultats des études	Recyclerie				ISDND			
▶ Livraison du parc d'activités et commercialisation des parcelles		Recyclerie					ISDND	

Coûts

- ▶ Études : **80 k€** (participation au financement des études complémentaires)
- ▶ Investissement : budget d'investissement à préciser selon le contenu des projets finaux
- ▶ Fonctionnement : ND
- ▶ ETP : ND

Fiche N° 1.4	OPÉRATION D'ACQUISITIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES
Lieux	Ensemble de l'agglomération
Pilote	CACL
Acteurs	Communes, EPAG...
Partenaires	EPAG, autres...

Contexte

- ▶ Des difficultés d'accès au foncier aménagé notamment pour les activités économiques et agricoles
- ▶ Un phénomène de spéculation foncière
- ▶ Une occupation illégale de terrains

Objectifs

- ▶ Constituer des réserves foncières à court-moyen terme, nécessaires à la réalisation des opérations d'aménagement de la CACL
- ▶ Maîtriser l'urbanisation de l'Agglomération et préserver le foncier dédié à l'activité économique (y compris l'agriculture)
- ▶ Mener une gestion pluriannuelle de ces investissements

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Maîtrise foncière par la CACL et ses communes membres
- ▶ Des réserves foncières rapidement mobilisables au service de la stratégie de développement économique de la CACL
- ▶ Maîtrise et rapidité de mobilisation du foncier au service des projets économiques

Indicateurs de suivi

- ▶ Surfaces foncières et immobilières acquises (ha ou m²)

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Préparation / Cadrage stratégique des opérations selon les opportunités foncières	✿							
▶ Acquisitions foncières et immobilières		✿	✿	✿	✿	✿	✿	✿

Coûts

- ▶ Études : ND
- ▶ Investissement : **2,25 M€** (coût d'acquisition du foncier budgété CACL, en moyenne 70 €/m², en fonction des opportunités)
- ▶ Fonctionnement : **70 k€** (assistance technique, juridique et opérationnelle)

Fiche N° 1.5	CARTOGRAPHIE DES PROJETS FONCIERS ET IMMOBILIERS DE LA CACL
Lieux	Ensemble de l'agglomération
Pilote	CACL
Acteurs	Communes, AUDeG...
Partenaires	Région

Contexte

- ▶ Des entreprises à la recherche de locaux adaptés (surface, prix, aménagements, localisation...)
- ▶ Une faible visibilité de l'offre foncière et immobilière existante sur l'Agglomération
- ▶ Une absence de maîtrise foncière par la CACL et ses communes

Objectifs

- ▶ Cartographier les projets fonciers et immobiliers à court-moyen-long terme de la CACL
- ▶ Mettre en place une "cartographie numérique" de l'offre foncière et immobilière de la CACL pour la rendre visible auprès des entreprises
- ▶ Répondre rapidement aux demandes d'implantation des nouvelles entreprises et d'extension / déménagements des entreprises existantes
- ▶ Suivre, anticiper et maîtriser les évolutions du marché du foncier et de l'immobilier d'entreprise sur l'Agglomération (surfaces, prix...)

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Aider la décision de la CACL en matière de programmation, de réalisation et de mise sur le marché de produits fonciers ou immobiliers CACL
- ▶ Permettre aux investisseurs souhaitant s'implanter sur l'Agglomération de visualiser l'offre d'espaces d'activités dédiés aux entreprises sur le territoire
- ▶ Plus grande visibilité du territoire et de ses projets, croissance du nombre d'investisseurs

Indicateurs de suivi

- ▶ Nombre de connexions

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Conception de l'architecture de l'outil et identification des données et contractualisation avec l'AUDeG	✿							
▶ Travaux de cartographie et mise en ligne sur le site de la CACL		✿						
▶ Mise à jour et maintenance de la cartographie et du site de promotion de l'offre		✿	✿	✿	✿	✿	✿	✿

Coûts

- ▶ Études : ND
- ▶ Investissement : ND
- ▶ Fonctionnement : **15 k€** (prestation SIG)
- ▶ ETP : **0,2 ETP** (veille foncière et immobilière et actualisation et suivi de la cartographie)

AXE 1

Fiche N° 1.6	RÉFLEXION - ACTION "COLLERY-TERCA 2020"
Lieux	Cayenne et Matoury
Pilote	Comité de pilotage CACL / Région Guyane
Acteurs	Associations syndicales, Ville de Cayenne, CCIG, entreprises de la zone
Partenaires	État, Région, AUDeG...

Contexte

- ▶ Un développement rapide et non maîtrisé du développement commercial de la zone industrielle Collery
- ▶ Des voies d'accès à la zone sous-dimensionnées depuis l'implantation des hypermarchés Casino et Carrefour
- ▶ Une saturation récurrente des RN1 et 2 asphyxiant l'activité économique au sein de la zone
- ▶ Une intervention publique devenue indispensable au vue de la dégradation de la zone et de son importance

Objectifs

- ▶ Faire de l'aménagement et de la gestion de la zone économique la plus emblématique de Cayenne, un sujet de préoccupation pour la CACL
- ▶ Accompagner la requalification de la zone industrielle en "parc d'activités commerciales" faisant la jonction entre les zones Collery et Terca
- ▶ Concevoir un aménagement qualitatif du parc et de sa desserte par les transports individuels et collectifs
- ▶ Inciter les propriétaires à s'inscrire dans une démarche de qualité architecturale et environnementale et/ou étudier la possibilité d'une gestion publique

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Reprise en main par la CACL et ses partenaires du développement de la zone Collery
- ▶ Fluidification du trafic sur un axe de circulation majeur de l'Agglomération Centre Littoral de Guyane
- ▶ Création d'activités et emplois commerciaux mais accroissement du CA des entreprises de la zone

Indicateurs de suivi

- ▶ Nombre d'hectares requalifiés
- ▶ Nombre d'implantations d'entreprises
- ▶ Nombre de relocalisations d'entreprises

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Préparation / Cadrage stratégique de l'opération (mode de gestion, préfiguration)	✿	✿						
▶ Mise en place du nouveau mode de gestion, études (faisabilité, techniques, réglementaires, financières) et travaux d'aménagement		✿	✿	✿	✿	✿	✿	
▶ Redéploiement de la Zone Collery en cohérence avec la zone Terca								✿

Coûts

- ▶ Études : **150 k€** (études et actions d'animation autour du projet)
- ▶ Investissement : **700 k€/ha** (aménagement de requalification)
- ▶ Fonctionnement : ND
- ▶ ETP : **0,2 ETP CACL** (suivi des opérations)

Fiche N° 2.1	PARC TECHNOLOGIQUE VITRINE DES FILIÈRES D'EXCELLENCE DE LA GUYANE
Lieux	À Définir (Matoury pressenti)
Pilote	CACL
Acteurs	Communes, Guyane Technopole, ADEME, AQUAA, FRBTPG, EPAG...
Partenaires	État, Région, Caisse des Dépôts, CNES, AFD...

Contexte

- ▶ Un secteur BTP en pleine croissance dynamisé par la vitalité démographique de la Guyane et les programmes de logement en cours et à venir
- ▶ L'éco-construction apporte de la valeur ajoutée au BTP et offre l'opportunité de se démarquer des voisins du Plateau des Guyanes
- ▶ Une opportunité d'exploiter le véritable potentiel offert par les matériaux locaux (bois, briques...) et de créer une vitrine attractive pour la CACL
- ▶ Un soutien de l'Union Européenne aux projets contribuant à une croissance durable sur la période 2014-2020

Objectifs

- ▶ Créer un parc dédié aux entreprises tertiaires des filières d'excellence de la Guyane (en lien avec la pépinière d'entreprises innovantes de la Région)
- ▶ Aménager sur ce parc, un espace dédié aux activités tertiaires de la thématique Matériaux et Éco-construction
- ▶ Construire le parc selon les techniques d'éco-construction pour servir de manifeste du savoir-faire local

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Accélération des implantations d'entreprises à forte croissance économique et génératrices d'emplois non délocalisables
- ▶ Polarisation sur un site d'entreprises éco-construction
- ▶ Domiciliation sur l'Agglomération des activités faisant de la CACL une vitrine technologique
- ▶ Création de 35 à 40 entreprises et de 100 à 120 emplois

Indicateurs de suivi

- ▶ Nombre de créations et implantations d'entreprises technologiques
- ▶ Nombre d'emplois qualifiés créés

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Préparation / Cadrage stratégique du projet et sélection d'un site d'accueil		✿						
▶ Études techniques et de faisabilité, travaux d'aménagement			✿	✿	✿	✿		
▶ Mise en service, déploiement et suivi du projet						✿	✿	✿

Coûts

- ▶ Études : **200 k€**
- ▶ Investissement : **20 M€** (investissement pour l'aménagement de 12 à 15 ha, hors acquisition foncière)
- ▶ Fonctionnement : **90 k€/an** (chef de projet-expert)
- ▶ ETP : ND

Fiche N° 2.2	CENTRE DE COMPÉTENCES MATÉRIAUX ET ÉCO-CONSTRUCTION
Lieux	Cayenne (ZAC Hibiscus) ou Rémire (Éco-quartier Vidal)
Pilote	CACL
Acteurs	Commune de Rémire-Montjoly, EPAG, AQUAA, UMR ECOFOG, Organisme de formation, Guyane Technopole, Chambre des métiers, FRBTPG, Interprobois, ADEME...
Partenaires	État, Région, Caisse des Dépôts, CNES...

Contexte

- ▶ Un manque de connaissances et d'expertises en matière d'éco-construction en Guyane
- ▶ Des activités de bois-construction, briques et tuiles, biomasse dont le potentiel doit être révélé
- ▶ Un secteur du BTP composé d'une majorité de TPE / PME limitées dans leur capacité à innover

Objectifs

- ▶ Polariser sur un site une offre de formations, une équipe de recherche et des services d'accompagnement à l'innovation dédiés à l'éco-construction
- ▶ Créer un site de formation et de recherche "prêt à l'emploi" avec toutes les fonctions (salles, formation, plateaux techniques...)
- ▶ Implanter sur ce site un espace show-room exposant au grand public et aux professionnels les produits et techniques de l'éco-construction

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Création d'un lieu de référence en matière de formation professionnelle dans le domaine de l'éco-construction
- ▶ Montée en compétences des artisans du BTP ce qui permet une montée en gamme des constructions de Guyane
- ▶ Développement d'une expertise locale en éco-construction

Indicateurs de suivi

- ▶ Nombre de professionnels formés aux techniques d'éco-construction
- ▶ Nombre de formations organisées
- ▶ Nombre de produits, procédés innovants développés

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Préparation / Cadrage stratégique et dimensionnement du projet, sélection d'un site et prospection de partenaires pour le projet (organisme de formation, centres techniques...)	✿	✿						
▶ Études de faisabilité et techniques et aménagement du centre de compétences		✿	✿					
▶ Mise en service, lancement des actions et suivi			✿	✿	✿	✿	✿	✿

Coûts

- ▶ Moyens à dimensionner en fonction des partenaires mobilisés

Fiche N° 2.3	PROJET PILOTE DE R&D AUTOUR DES MATÉRIAUX ET L'ÉCO-CONSTRUCTION
Lieux	Cayenne (ZAC Hibiscus) - Rémire (Éco-quartier Vidal)
Pilote	CACL
Acteurs	UMR ECOFOG, AQUAA, Guyane Technopole, FRBTP, Maison du Bois...
Partenaires	Région, Caisse des Dépôts, CNES...

Contexte

- ▶ Une dépendance forte vis-à-vis des matériaux de construction importés
- ▶ Des ressources locales non négligeables (latérite, bois) et exploitables dans le cadre de construction d'habitations à faible impact environnemental
- ▶ Des activités de R&D soutenues dans le cadre de la prochaine programmation européenne 2014-2020

Objectifs

- ▶ Lancer un projet de R&D sur l'adaptation des matériaux de construction aux contraintes climatiques d'Amazonie
- ▶ Étudier les modalités d'exploitation rentable, de mise aux normes / certification des matériaux locaux (bois, latérite) utilisables dans la construction
- ▶ Recourir à des opérations-test, démonstrateurs ou prototypes mettant en avant la qualité des produits locaux innovants (lien avec **2.2**)
- ▶ Diffuser les connaissances découlant de ces travaux aux acteurs de la thématique matériaux et éco-construction (lien avec **2.2**)

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Renforcement des liens Entreprises - Formation - R&D
- ▶ Création d'activités économiques et d'emplois à forte valeur ajoutée
- ▶ Rayonnement de la CACL sur une thématique avant-gardiste sur le Plateau des Guyanes

Indicateurs de suivi

- ▶ Nombre de projets de R&D mis en œuvre autour de la thématique Matériaux et Éco-construction
- ▶ Nombre d'emplois sur site (chercheurs inclus)
- ▶ Nombre d'entreprises participant au projet
- ▶ Développement de brevets ou d'entreprises innovantes en lien avec le centre de recherche

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Préparation / Cadrage stratégique du projet, ingénierie et mobilisation des partenaires du projet		✿	✿					
▶ Mise en œuvre du projet, évaluation des premiers résultats après 3 ans, ajustement du projet ou poursuite et valorisation des résultats obtenus			✿	✿	✿	✿	✿	✿

Coûts

- ▶ Études : **150 k€** sur 5 ans (accueil et soutien aux activités de R&D et formation)
- ▶ Investissement : ND
- ▶ Fonctionnement : ND
- ▶ ETP : **0,5 ETP** Guyane Technopole ou AQUAA ou ADEME (études, services d'accompagnement)

Fiche N° 2.4	GRAPPE D'ENTREPRISES ÉCO-CONSTRUCTION
Lieux	Ensemble de l'agglomération
Pilote	CACL
Acteurs	AQUAA, Guyane Technopole, UMR ECOFOG, FRBTPG, Chambre des métiers...
Partenaires	État, Région, Caisse des Dépôts, CNES...

Contexte

- ▶ Une filière Matériaux et Éco-construction naissante à structurer et organiser
- ▶ Des entreprises qui devront renforcer leur ancrage local mais aussi chercher à "attaquer" les marchés environnants

Objectifs

- ▶ Mettre en place et animer un réseau d'entreprises, laboratoires de R&D, acteurs de la formation impliqués dans la démarche éco-construction
- ▶ Inciter les acteurs à s'associer pour développer des produits et services innovants dans le cadre de projets pilotes d'envergure
- ▶ Inscrire les acteurs de ce groupement d'entreprises dans une démarche de performance et appuyer leur développement (ex : adhésion de la CACL à la Charte d'usage du Bois, marchés publics incitatifs quant à l'utilisation du bois local...)

Résultats attendus / Impacts	Indicateurs de suivi
------------------------------	----------------------

- | | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ▶ Accélération de la mise en place de programmes communs ▶ Développement d'une expertise technologique locale reconnue ▶ Sensibilisation des acteurs du BTP aux opportunités du marché de l'éco-construction et développement de partenariats Groupes-PME-TPE ▶ Développement à l'export des entreprises ayant acquis un savoir-faire spécifique, unique ▶ Amélioration de la performance économique des entreprises éco-construction, mise en place de projets communs... | <ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de projets collectifs (R&D, étude de marché, action de promotion ou communication...) menés chaque année.
Cible : 1 à 3 par an ▶ Nombre d'entreprises créées |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Élaboration de la feuille de route de la grappe d'entreprises		🌸						
▶ Constitution de la grappe d'entreprises, lancement et développement des actions d'animation			🌸	🌸	🌸	🌸	🌸	🌸

Coûts

- ▶ Études : ND
- ▶ Investissement : ND
- ▶ Fonctionnement : **160.000 €/an** (animation, labellisation, portage de projets collectifs, prix)
- ▶ ETP : ND

Fiche N° 2.5	ÉVÉNEMENT FÉDÉRATEUR "MATÉRIAUX ET ÉCO-CONSTRUCTION"
Lieux	Cayenne (Encre) ou Matoury (Progt)
Pilote	CACL
Acteurs	UAG, AQUAA, ADEME, UAG / UMR ECOFOG
Partenaires	État, Région, Caisse des Dépôts

Contexte

- ▶ La CACL doit afficher ses ambitions et projets sur cette thématique afin de s'affirmer comme un territoire leader sur la thématique
- ▶ L'événementiel permet de maintenir le dynamisme et l'intérêt des acteurs de la thématique

Objectifs

- ▶ Créer la manifestation de référence sur la thématique des éco-matériaux et de l'éco-construction à l'échelle du Plateau des Guyanes
- ▶ Mettre en valeur l'ensemble des projets et réalisations sur le territoire (ex : Éco-quartier Vidal)
- ▶ Faire du territoire de la CACL un lieu de rencontre de tous les acteurs de la thématique
- ▶ Asseoir le leadership de la CACL sur cette thématique

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Venue de prospects, chercheurs, entreprises...
- ▶ Implantation de nouvelles entreprises
- ▶ Création d'un véritable événement touristique d'affaire
- ▶ Mobilisation des acteurs de la filière Matériaux et Éco-construction...

Indicateurs de suivi

- ▶ Nombre de participants par édition (entreprises, chercheurs internationaux, institutions publiques et scientifiques)
- ▶ Retombées médiatiques (articles de presse...)
- ▶ Évolution du nombre d'exposants
- ▶ Évolution de la fréquentation

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Préparation / Cadrage stratégique et conception précise de l'événement	✿	✿	✿					
▶ Études de faisabilité, montage du projet et concrétisation des partenariats		✿	✿					
▶ Lancement de la première édition et déploiement de l'événement tous les 2 ans			✿					

Coûts

- ▶ Études : ND
- ▶ Investissement : ND
- ▶ Fonctionnement : agence de marketing-communication pour organiser la manifestations
- ▶ ETP : ND

Fiche N° 2.6	MARKETING TERRITORIAL CACL
Lieux	Ensemble de l'agglomération
Pilote	CACL / Guyane Développement
Acteurs	CACL, Guyane Développement, Guyane Technopole...
Partenaires	Région

Contexte

- ▶ La légitimité de la CACL sur sa compétence développement économique est à construire auprès des acteurs institutionnels et économiques
- ▶ La nécessité pour la CACL de professionnaliser son action en matière de développement économique pour passer à l'offensive

Objectifs

- ▶ En partenariat avec la Région, construire l'image et l'identité de l'Agglomération avec pour marque ombrelle le leadership Matériaux et Éco-construction
- ▶ Définir un plan de promotion économique et territorial de la CACL et mettre en place des outils et moyens de communication performants et professionnels
- ▶ Fédérer les acteurs économiques de l'Agglomération autour de la stratégie de développement économique de la CACL

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Une légitimité incontestée de la CACL en matière de développement économique et sur la thématique de leadership ("Matériaux et Éco-Construction")
- ▶ Une visibilité du rôle moteur de la CACL pour le développement économique de la Guyane

Indicateurs de suivi

- ▶ Évolution du nombre de prospects (fréquentation des sites promotionnels, prises de contact d'investisseurs...)
- ▶ Nombre de visites d'investisseurs (physiques ou virtuelles)

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Organisation d'un événement pour communiquer sur les projets de développement et d'aménagement de la CACL	✿							
▶ Définition et préparation du plan marketing et de promotion de la CACL		✿						
▶ Communication sur les avancées du programme d'actions CACL		✿	✿	✿				
▶ Déploiement du plan d'action marketing				✿	✿	✿	✿	✿

Coûts

- ▶ Études : ND
- ▶ Investissement : ND
- ▶ Fonctionnement : **60 k€/an** pendant 3 ans puis **30 k€/an**
- ▶ ETP : ND

Fiche N° 3.1	PÔLES D'AGRO-TRANSFORMATIONS CACL
Lieux	Macouria (La Carapa, Matiti, Quesnel), Roura, Montsinéry, Rémire-Montjoly
Pilote	CACL
Acteurs	Agriculteurs et coopératives agricoles, CCIG, Chambre d'agriculture
Partenaires	État, Région

Contexte

- ▶ Des ressources agricoles et halieutiques peu valorisées
- ▶ Un secteur agroalimentaire peu structuré aujourd'hui, limitant les opportunités offertes aux jeunes issus d'une formation agricole
- ▶ Une absence de foncier agricole aménagé et d'équipements destinés à de petites unités d'agro-transformations artisanales ou industrielles

Objectifs

- ▶ Aménager des sites pour l'accueil d'activités de transformation des ressources agricoles et halieutiques (ex : "Pôles agricoles", "Quartier des Pêcheurs")
- ▶ Implanter sur les sites identifiés, des ateliers-relais et équipements mutualisés pour l'accueil de producteurs et artisans de l'agro-transformation
- ▶ Associer à ces équipements des services aux entreprises et porteurs de projets (accompagnement, formation, services informatiques...)
- ▶ Créer sur ces sites des espaces dédiés à la promotion et la vente des produits issus des activités d'agro-transformation (circuits courts)

Résultats attendus / Impacts	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Structuration et professionnalisation des filières agricoles guyanaises et création d'emplois ▶ Valorisation des ressources animales, végétales (bovin, ovin et caprin, maraîchage) et de la pêche ▶ Essor du secteur agroalimentaire local, création d'emplois en milieu rural, insertion des étudiants du lycée agricole, commercialisation de la production locale (restauration...) 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évolution de la part de la production locale dans la consommation par nature de produits ▶ Nombre de groupements d'agriculteurs et producteurs installés ▶ Nombre de jeunes agriculteurs en activités dans ces pôles d'agro-transformation ▶ Nombre d'ha aménagés ▶ Nombre d'entreprises et d'emplois créés

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Préparation / Cadrage stratégique (études de préfiguration et ingénierie de projet)	🌸	🌸						
▶ Maîtrise du foncier agricole, aménagements et appel à candidatures		🌸	🌸	🌸				
▶ Déploiement progressif des pôles d'activités			🌸	🌸	🌸	🌸	🌸	🌸

Coûts

- ▶ Études : **250 k€**
- ▶ Investissement : **2.000 €/m²** (construction de 6.000 m² ateliers - 10,8 M€) + moyens consacrés au Quartier des Pêcheurs (à définir)
- ▶ Fonctionnement : ND
- ▶ ETP : **4 à 6 ETP** (animation des pôles d'activités)

Fiche N° 3.3	GRAPPE D'ENTREPRISES AGRO-INDUSTRIE
Lieux	Ensemble de l'agglomération
Pilote	CACL
Acteurs	CCIG, Chambre d'Agriculture, ARD Guyane-Technopole, partenaires extérieurs (ex : Pôle Agroalimentaire Régional Martinique (PARM))
Partenaires	État (DEAL / DIECCTE), OséO, Caisse des Dépôts

Contexte

- ▶ Une grande majorité de PME n'a pas la taille, les moyens ou les compétences suffisantes pour se développer sur le marché de l'agroalimentaire
- ▶ Les filières de production locale sont peu organisées et concurrencées par les produits alimentaires importés par la grande distribution

Objectifs

- ▶ Mettre en place et animer un groupement d'agriculteurs, d'entreprises artisanales et industrielles d'implantation locale
- ▶ Encourager toutes les initiatives de mutualisations de ces acteurs autour de projets communs (innovation, mise sur le marché de produits...)
- ▶ Favoriser les rencontres entreprises, sous-traitants, acteurs de la formation et de la R&D
- ▶ Valoriser des savoir-faire locaux et établir des partenariats pour innover et se différencier de la concurrence

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Un ancrage territorial des entreprises créatrices de richesses et d'emplois
- ▶ Émergence de véritables projets collaboratifs en faveur de la production agro-industrielle locale
- ▶ Création de partenariats avec les pôles de compétitivité et de recherche pour proposer des produits locaux à valeur ajoutée (ex : PARM Martinique)

Indicateurs de suivi

- ▶ Nombre de projets collaboratifs mis en œuvre par an
Cible : 1 à 3

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Élaboration de la feuille de route de la grappe d'entreprises		✿	✿					
▶ Constitution de la grappe d'entreprises			✿	✿				
▶ Lancement des actions d'animation de la grappe d'entreprises				✿	✿	✿	✿	✿

Coûts

- ▶ Études : ND
- ▶ Investissement : ND
- ▶ Fonctionnement : **160 k€/an** (actions d'animation)
- ▶ ETP : ND

Fiche N° 3.4	FORMATIONS PROFESSIONNELLES DÉDIÉES AUX MÉTIERS DE L'AGROALIMENTAIRE
Lieux	Macouria
Pilote	CACL
Acteurs	Mission Locale Régionale, Région, CCIG, ARD, Rectorat...
Partenaires	État, Région

Contexte

- ▶ Une pénurie de main d'œuvre formée et motivée
- ▶ Une image peu valorisée des métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire
- ▶ Une absence des compétences nécessaires au développement de certaines filières agroalimentaires sur la Guyane

Objectifs

- ▶ Former et professionnaliser des agriculteurs aux techniques de production, transformation et distribution des produits locaux

Résultats attendus / Impacts	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Intérêt des jeunes guyanais pour les métiers de l'agroalimentaire ▶ Constitution d'une main d'œuvre locale formée à même de porter l'offre guyanaise ▶ Montée en compétence de la filière agroalimentaire guyanaise, renforcement de la filière grâce à la création des métiers manquants au sein de la filière 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évolution du nombre de professionnels formés aux métiers de l'agroalimentaire ▶ Nombre de formations dédiées

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Recensement des besoins existants des professionnels du secteur et identification des besoins à venir en lien avec les projets CACL	🌸	🌸						
▶ Conception de maquettes de formations et montage des formations et partenariats		🌸	🌸					
▶ Déploiement d'une offre adaptée aux besoins			🌸	🌸	🌸	🌸	🌸	🌸

Coûts

- ▶ Études : ND
- ▶ Investissement : ND
- ▶ Fonctionnement : **3 à 5 k€/an** (promotion des formations)
- ▶ ETP : ND

Fiche N° 3.5	ÉVÉNEMENT AGRO-CULINAIRE
Lieux	Communes de l'agglomération
Pilote	CACL
Acteurs	Groupements d'acteurs, opérateur...
Partenaires	Région

Contexte

- ▶ Absence d'événements d'envergure internationale, vitrine des savoir-faire de la Région Guyane
- ▶ Création d'un lieu de convergence des acteurs de la transformation et de la valorisation agricole

Objectifs

- ▶ Accueillir sur le territoire un concours international de cuisine mettant à l'honneur les produits agricoles locaux et les chefs d'Amérique du Sud
- ▶ Mettre en valeur et faire la promotion de l'ensemble des projets et réalisations des acteurs de la filière agroalimentaire guyanaise
- ▶ Faire de cet événement (triennal), une vitrine des innovations culinaires et un outil touristique pour la région

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Mise en valeur des richesses culinaires locales, des jeunes gastronomes de la Guyane, de la zone Amérique du Sud et Caraïbe
- ▶ Engouement de la population pour les produits issus de la transformation locale
- ▶ Renforcement de l'attractivité du territoire vis-à-vis de touristes et investisseurs
- ▶ Attraction de nouveaux chalands et captation de touristes avides de produits typiques et frais
- ▶ Visibilité CACL et de la Guyane sur les produits agro-transformés

Indicateurs de suivi

- ▶ Nombre de participants et retombées médiatiques et touristiques (presse, nombre de visiteurs...)
- ▶ Évolution du nombre d'exposants
- ▶ Évolution de la fréquentation

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Préparation / Cadrage stratégique de l'événement	✿	✿						
▶ Études de faisabilité (marché, financement...), recherche de sponsors et mobilisation des partenaires		✿	✿					
▶ Lancement de la première édition et réédition tous les 2 ans				✿	✿	✿	✿	✿

Coûts

- ▶ Études : **150 k€** (chef de projet + études de conception et recherche de partenaires / sponsors)
- ▶ Investissement : ND
- ▶ Fonctionnement ND
- ▶ ETP : ND

Fiche N° 4.1	PROJET DE VALORISATION DU LITTORAL ET DES FLEUVES DU TERRITOIRE
Lieux	Ensemble de l'agglomération
Pilote	CACL
Acteurs	Communes, Comité du Tourisme de la Guyane, opérateurs privés
Partenaires	État, Région, CNES...

Contexte
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Une façade littorale sous-exploitée en dépit de son potentiel touristique (ex : "la route des plages") ▶ Une activité nautique sous-développée en Guyane en dépit du potentiel de création d'emploi

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Étudier le potentiel de développement d'activités économiques, de loisirs et transports mettant en valeur le littoral et les fleuves de l'Agglomération ▶ Définir les modalités d'accompagnement de la CACL pour la concrétisation de projets nautiques en cours ou à venir des communes

Résultats attendus / Impacts	Indicateurs de suivi
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Développement du transport fluvial au sein de l'Agglomération ▶ Désenclavement et développement des communes rurales via les voies fluviales ▶ Essor d'une véritable économie fluviale (activités économiques, touristiques et loisirs autour du nautisme) ▶ Création d'entreprises et d'emplois dans les secteurs nautisme et tourisme fluvial... 	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évolution du nombre de créations d'entreprises au sein du secteur nautisme ▶ Évolution du nombre d'usagers des fleuves ▶ Nombre d'immatriculations de bateaux de loisirs en Guyane

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Préparation / Cadrage stratégique (état des lieux de l'offre)		⚙️						
▶ Études de faisabilité et techniques, conduite des travaux d'aménagement éventuels		⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️		
▶ Lancement et déploiement des projets				⚙️	⚙️	⚙️	⚙️	⚙️

Coûts
<ul style="list-style-type: none"> ▶ Études : 120 k€ (études de marché, de préfiguration et techniques) - à court terme ▶ Investissement : ND ▶ Fonctionnement : ND ▶ ETP : ND

Fiche N° 4.2	FONDS D'INTERVENTION TOURISTIQUE CACL
Lieux	Communes de la CACL
Pilote	CACL
Acteurs	Communes, Comité du Tourisme de la Guyane, opérateurs privés
Partenaires	État, Région, Caisse des Dépôts, CNES, AFD...

Contexte

- ▶ Une offre limitée de services et de loisirs touristiques sur l'ensemble de l'Agglomération
- ▶ La création d'une offre de services touristiques et de loisirs contribue à capter et retenir sur le territoire touristes, entrepreneurs et investisseurs
- ▶ Le tourisme constitue un enjeu économique (captage de flux économiques) et identitaire (valorisation du patrimoine historique et naturel)
- ▶ Le tourisme représente une opportunité pour le désenclavement et le développement des communes rurales du territoire

Objectifs

- ▶ Mettre à disposition un fonds pour la mise en valeur touristique et économique des sites incontournables de l'Agglomération
- ▶ Apporter un concours financier à l'ingénierie et aux opérations d'aménagement et de maintenance de ces sites touristiques et de loisirs
- ▶ Réunir les conditions d'une exploitation rentable et durable d'équipements touristiques et de loisirs de qualité (éco-tourisme, ports de plaisance...)

Résultats attendus / Impacts

- ▶ Création d'une offre de qualité étendue sur l'ensemble de l'Agglomération
- ▶ Aménagement des sites touristiques
- ▶ Mise en valeur des sites
- ▶ Augmentation de la fréquentation des sites touristiques et de loisirs

Indicateurs de suivi

- ▶ Nombre de visiteurs par an par site
- ▶ Évolution du CA des commerces à proximité des sites touristiques et de loisirs
- ▶ Nombre de sites réhabilités
- ▶ Nombre de dossiers de financement déposés, de site subventionnés, de projets financés

Mise en œuvre	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
▶ Rédaction du cadre réglementaire du Fonds d'Intervention Touristique CACL		✿	✿					
▶ Soutien aux projets touristiques des communes			✿	✿	✿	✿	✿	✿

Coûts

- ▶ Études : **70 k€** (schéma directeur)
- ▶ Investissement : ND
- ▶ Fonctionnement : **0,6 à 1 M€/an** (Fonds d'Intervention Touristique)
- ▶ ETP : ND



SIAGE

ANNEXES





LES INDICATEURS DU PROGRAMME D' ACTIONS

Les élus de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral s'engagent à assurer l'efficacité de la stratégie économique retenue.

Le schéma stratégique et d'actions pour le développement économique de la Communauté d'Agglomération du Centre Littoral intègre une démarche de suivi et d'évaluation de son programme d'actions. Cette démarche permettra de mesurer l'efficacité de l'action publique et communautaire de l'Agglomération.

Pour permettre ce suivi et cette évaluation dans un premier temps, un ensemble de chiffres-clés a été défini compte tenu des particularités économiques de la Guyane, et plus particulièrement du territoire de la CA CL. Ces données analysées périodiquement permettront la mise en œuvre des indicateurs d'évaluation retenus à l'échelle de l'Agglomération.

Ce dispositif d'évaluation s'articule en deux volets :

- D'une part, des indicateurs généraux qui seront publiés annuellement afin de mettre en évidence les grandes tendances économiques du territoire communautaire ;
- D'autre part, des indicateurs spécifiques à chacune des actions visant à apprécier l'évolution du développement économique.

Une évaluation de la santé économique du territoire et des actions sera présentée annuellement afin de faire, le cas échéant, les adaptations nécessaires.

1.1. INDICATEURS D'ÉVALUATION GÉNÉRAUX

LA POPULATION

	Population 1999	Population 2009	Population 2010	Évolution annuelle moyenne 1999-2009	Évolution annuelle moyenne 1990-2010
CA CL	91.837	116.124	117.600	2,4%	2,8%
Guyane	156.790	224.469	229.040	3,7%	4,6%

LES ÉTABLISSEMENTS

RÉPARTITION SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

	CA CL		GUYANE	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Industrie	913	10,5%	1.359	11,6%
Construction	1.548	17,8%	2.039	17,5%
Commerces et services	5.623	64,8%	7.469	64,0%
Administration publique	597	6,9%	800	6,9%
TOTAL	8.681	100%	11.667	100%

	CAYENNE	MACOURIA	MATOURY	MONT SINÉRY TONNÉGRANDE	RÉMIRE MONTJOLY	ROURA	TOTAL CACL
Agriculture	69	210	114	99	39	198	729
Industrie	482	73	186	16	167	27	951
Construction	800	100	409	26	259	21	1.615
Commerce, transport, services divers	4.291	250	978	62	960	80	6.621
Commerce et réparation auto	1.640	69	352	11	275	17	2.364
Administration publique	669	32	138	9	161	12	1.021
TOTAL	6.311	665	1.825	212	1.586	338	10.037

RÉPARTITION SELON LA TAILLE DES ÉTABLISSEMENTS

Nombre de salariés	CACL		GUYANE	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
0 salarié	8.106	74,1%	11.353	74,2%
1 à 9 salarié(s)	2.200	20,1%	3.013	19,7%
10 à 19 salariés	324	3,0%	466	3,1%
20 à 49 salariés	203	1,9%	306	2,0%
50 salariés ou plus	104	0,9%	155	1,0%
TOTAL	10.937	100%	15.293	100%

LA CRÉATION D'ENTREPRISES

LA CRÉATION D'ENTREPRISES AU 1^{ER} JANVIER 2011

	CACL		GUYANE	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Industrie	830	10,7%	1.159	11,2%
Construction	1.482	19,0%	1.945	18,8%
Commerces et services	4.914	63,1%	6.532	63,0%
Administration publique	565	7,3%	736	7,1%
TOTAL	7.791	100%	10.372	100%



L'EMPLOI

LA POPULATION ACTIVE

COMMUNE	1999	2009
Cayenne	32.098	35.599
Matoury	11.033	16.649
Rémire-Montjoly	10.523	12.974
Macouria	3.029	5.747
Roura	1.051	1.702
Montsinéry-Tonnégrande	616	1.375
TOTAL CACL	58.350	74.046

ACTIFS

COMMUNE	Nombre d'actifs		Taux d'activité	
	1999	2009	1999	2009
Cayenne	22.500	22.518	70,1%	63,3%
Matoury	7.624	11.196	69,1%	67,2%
Rémire-Montjoly	7.124	8.900	67,7%	68,6%
Macouria	2.090	3.616	69,0%	62,9%
Roura	810	1.090	77,1%	64,0%
Montsinéry-Tonnégrande	419	949	68,0%	69,0%
TOTAL CACL	40.567	48.269	69,5%	65,2%

EMPLOIS SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ EN 2009

	CACL		GUYANE	
	Nombre	Taux	Nombre	Taux
Agriculture	802	2,1%	1.756	3,0%
Industrie	2.455	6,6%	6.334	10,7%
Construction	3.007	8,0%	4.707	7,9%
Commerce et services	14.379	38,5%	20.414	34,4%
Administration publique	16.753	44,8%	26.083	44,0%
TOTAL CACL	37.396	100%	59.294	100%

LE CHÔMAGE

COMMUNE	Nombre de chômeurs		Taux de chômage	
	1999	2009	1999	2009
Cayenne	7.218	5.524	32,1%	24,5%
Matoury	2.095	2.824	27,5%	25,2%
Rémire-Montjoly	1.306	1.528	18,3%	17,2%
Macouria	399	744	19,1%	20,6%
Roura	150	196	18,5%	18,0%
Montsinéry-Tonnégrande	134	188	32,0%	19,8%
TOTAL CACL	11.302	11.004	27,9%	22,8%

1.2. INDICATEURS D'ÉVALUATION SPÉCIFIQUES

PRÉALABLE - La mise en place d'un dispositif de pilotage de la mise en œuvre du schéma de développement économique

N°	Projet	Indicateurs de suivi
0.1	INGÉNIERIE ET ASSISTANCE À LA MISE EN ŒUVRE DES PROJETS DU SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de projets lancés ▶ Nombre de projets concrétisés

AXE 1

"DÉVELOPPER UNE OFFRE QUALITATIVE DE FONCIER ET IMMOBILIER D'ENTREPRISE"

N°	Projet	Indicateurs de suivi
1.1	PÉPINIÈRE-HÔTEL D'ENTREPRISES CACL MULTI-SITE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre d'entreprises créées ▶ Nombre d'emplois créés ▶ Durée de vie des entreprises après 3 ans / Pérennisation des entreprises aidées à 3 ou 5 ans ▶ Nombre de m² livrés ou loués ▶ Nombre de places en pépinière ▶ Capacité de remplissage à 100% ▶ Nombre de créateurs accueillis ▶ Le taux de rotation
1.2	PARC D'ACTIVITÉS INDUSTRIELLES CACL	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre d'implantations d'entreprises des activités Matériaux et BTP - Construction ▶ Nombre d'emplois créés sur site ▶ Nombre de m² aménagés créés (foncier) ▶ Nombre de m² aménagés livrés (foncier) ▶ Taux de remplissage
1.3	ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS DE RECYCLAGE ET VALORISATION DES DÉCHETS	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Volume de déchets traités, recyclés et valorisés ▶ Énergie produite (kWh) ▶ Nombre de visites du site ▶ Nombre d'emplois créés sur le site ▶ Volume de production d'objets recyclés ▶ Volume d'objets recyclés vendus
1.4	OPÉRATION D'ACQUISITIONS FONCIÈRES ET IMMOBILIÈRES	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Surfaces foncières et immobilières acquises (ha ou m²)
1.5	CARTOGRAPHIE DES PROJETS FONCIERS ET IMMOBILIERS DE LA CACL	-
1.6	RÉFLEXION-ACTION "COLLERY TERCA 2020"	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Surfaces requalifiées (ha ou m²) ▶ Nombre d'implantations d'entreprises ▶ Nombre d'entreprises déplacées

N°	Projet	Indicateurs de suivi
2.1	PARC TECHNOLOGIQUE D'ENTREPRISES VITRINES DES FILIÈRES D'EXCELLENCE DE GUYANE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de créations et implantations d'entreprises technologiques ▶ Nombre d'emplois qualifiés (Bac+2 à +5) créés
2.2	CENTRE DE COMPÉTENCES MATÉRIAUX ET ÉCO-CONSTRUCTION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de professionnels formés aux techniques d'éco-construction ▶ Nombre de formations organisées ▶ Nombre de produits / procédés innovants développés
2.3	PROJET PILOTE DE R&D AUTOUR DES MATÉRIAUX D'AMAZONIE ET L'ÉCO-CONSTRUCTION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de projets de R&D mis en œuvre autour de la thématique Matériaux et Éco-construction ▶ Nombre d'emplois sur site dont nombre de chercheurs ▶ Nombre d'entreprises participant au projet ▶ Développement de brevets ou d'entreprises innovantes en lien avec le centre de recherche
2.4	GRAPPE D'ENTREPRISES ÉCO-CONSTRUCTION	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de projets collectifs (R&D, études de marché, action de promotion ou communication...) menés chaque année ▶ Nombre d'entreprises créées
2.5	ÉVÈNEMENT FÉDÉRATEUR "MATÉRIAUX ET ÉCO-CONSTRUCTION"	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de participants par édition (entreprises, chercheurs internationaux, institutions publiques et scientifiques) ▶ Retombées médiatiques (articles de presse...) ▶ Évolution du nombre d'exposants ▶ Évolution de la fréquentation
2.6	MARKETING TERRITORIAL DE LA CACL	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évolution du nombre de prospects (fréquentation des sites promotionnels, prises de contact d'investisseurs...) ▶ Nombre de visites d'investisseurs (physiques ou virtuelles)



N°	Projet	Indicateurs de suivi
3.1	PÔLES D'AGRO-TRANSFORMATIONS CAACL	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évolution de la part de la production locale dans la consommation par nature de produits ▶ Nombre de groupements d'agriculteurs et producteurs créés ▶ Nombre de jeunes agriculteurs se lançant dans une activité notamment dans le cadre des pôles d'agro-transformations ▶ Nombre d'entreprises créées ▶ Nombre d'emplois créés
3.2	PRODUITS / MARQUES TERROIR	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de professionnels formés ▶ Nombre de produits et de marques créés et référencés ▶ CA des entreprises et coopératives impliquées
3.3	GRAPPE D'ENTREPRISES AGRO-INDUSTRIE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de projets collaboratifs mis en œuvre par an
3.4	FORMATIONS PROFESSIONNELLES DÉDIÉES AUX MÉTIERS DE L'AGRO-ALIMENTAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Évolution du nombre de professionnels formés aux métiers de l'agroalimentaire ▶ Nombre de formations dédiées
3.5	ÉVÉNEMENT AGRO-CULINAIRE	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Nombre de participants et retombées médiatiques et touristiques (presse, nombre de visiteurs...) ▶ Retombées médiatiques (articles de presse...) ▶ Évolution du nombre d'exposants ▶ Évolution de la fréquentation



AXE 4**"RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE ET TOURISTIQUE DE L'AGGLOMÉRATION"**

N°	Projet	Indicateurs de suivi
4.1	PROJET DE VALORISATION DU LITTORAL ET DES FLEUVES DU TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none">▶ Évolution du nombre de créations d'entreprises au sein du secteur nautisme▶ Évolution du nombre d'usagers des fleuves▶ Nombre d'immatriculations de bateaux de loisirs en Guyane
4.2	FONDS D'INTERVENTION TOURISTIQUE CACL	<ul style="list-style-type: none">▶ Nombre de dossiers de financement déposés▶ Nombre de sites subventionnés / Nombre de projets financés▶ Nombre d'entrées des offices de tourisme
4.3	SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES CACL	<ul style="list-style-type: none">▶ Lancement du schéma▶ Approbation du schéma





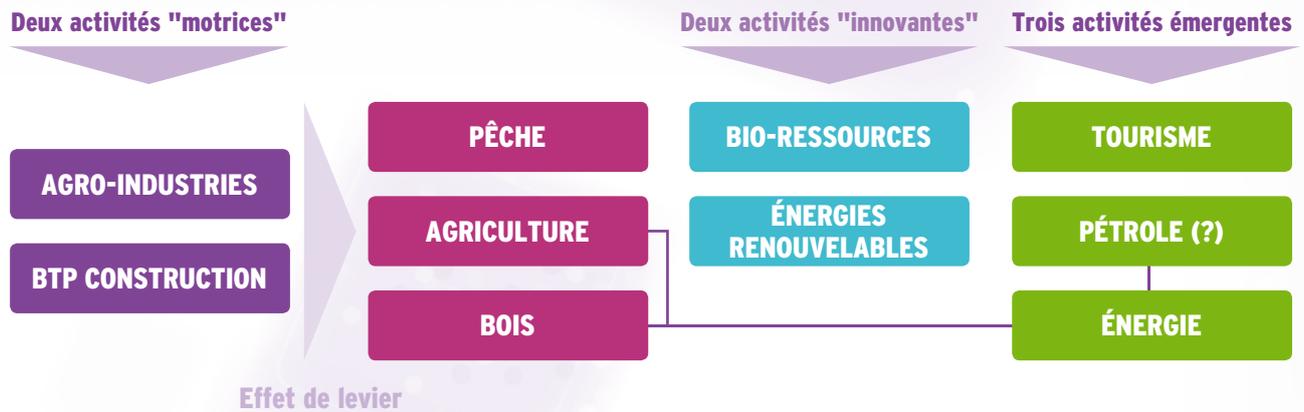
ANALYSE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'INTÉRÊT POUR LE TERRITOIRE

2.1. ANALYSE PROSPECTIVE DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Activités d'intérêt / Capacité à se positionner						
	Tendance	Points saillants	CACL	CC des savanes	CCOG	CCEG
Agriculture	↖	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Fort potentiel de croissance dans les pays en croissance démographique ▶ Diversification des activités agricoles (biomasse, éco-matériaux...) ▶ Croissance du nombre d'exploitations en Guyane de +13% entre 2000 et 2010 	●		●	
Pêche	➡	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Consommation croissante des produits de la pêche (UE : +14% d'ici 2030) ▶ Fort potentiel de la pêche guyanaise (ZEE + ressources) mais de nombreux handicaps structurels (équipements, coûts, concurrence déloyale, MOD...) 	●	●	●	
Bois	➡	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Marché régional à fort potentiel : ~80% des produits transformés absorbés par le marché local (surtout BTP) / une faible partie des besoins couverte ▶ De nouveaux débouchés "Bois Énergie" ▶ Filière en cours de structuration (Interprobois, éco-certification, marque...) 	●		●	
Mines	↘	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Augmentation et volatilité des prix des matières 1^{ères} dans le monde à court terme et long terme ▶ Potentiel minier de la Guyane inexploité : division par 7 du nb d'exploitations ▶ Activité très dépendante de la réglementation, menacée par l'orpaillage illégal 		●		●
Spatial	↖	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Secteur prioritaire de la stratégie UE 2020 / montée en puissance de la Chine ▶ Croissance de +16% du budget spatial sur 2007-2012 ▶ Développement des offres de lancement d'Arianespace (Soyouz, Vega...) 		●		
BTP Construction	↖	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Marché mondial (+70% : 2011-2020) stimulé par la croissance démographique ▶ Secteur pourvoyeur d'emplois non délocalisables et véritable moteur pour la production locale (bois, carrières...) ▶ Capacité de maîtrise d'ouvrage des EPCI ▶ Pénurie de main d'œuvre qualifiée 	●	●	●	
Agro-industries	↖	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Croissance soutenue de segments de marché (ex : produits exotiques : +20%/an, produits de la mer : +2%/an...) ▶ Activités peu présentes en Guyane : absence d'espaces fonciers dédiés, acteurs peu fédérés, filières non organisées/structurées, problématiques structurelles d'économies d'échelle, de coûts élevés des intrants... 	●		●	

Hormis le secteur spatial, il n'existe pas de "domaine réservé", aucune intercommunalité n'affiche de réel leadership économique

2.2. ANALYSE SYSTÉMIQUE EN VUE DU CHOIX DES ACTIVITÉS CIBLES DE LA STRATÉGIE ÉCONOMIQUE DE LA CACL



RL



PRINCIPALES SOURCES DOCUMENTAIRES UTILISÉES

- **La Communauté de Communes du Centre Littoral : un contexte sociodémographique tendu** (INSEE Antilles-Guyane et CACL)
- **Étude sur l'immobilier d'entreprise - Atlas des ZAE existantes et en projet** (Communauté de Communes du Centre Littoral)
- **Étude sur l'immobilier d'entreprise** (Rendu final)
- **SCOT de la CCCL** (CACL - Proscot)
- **Orientations budgétaires** (Ville de Cayenne)
- **Plan Local d'Urbanisme de la ville de Cayenne** (Ville de Cayenne)
- **Plan Local d'Urbanisme de la ville de Macouria** (Ville de Macouria)
- **Aménagement de la zone d'activités de Maillard** (Ville de Macouria)
- **Plan Local d'Urbanisme de Matoury** (Ville de Matoury)
- **Schéma de développement économique** (Ville de Matoury)
- **Plan Local d'Urbanisme de Montsinéry-Tonnégrande** (Ville de Montsinéry-Tonnégrande)
- **Ti Rach n°5** (Ville de Montsinéry-Tonnégrande)
- **Plan Local d'Urbanisme de Rémire-Montjoly** (Ville de Rémire-Montjoly)
- **Contrat Urbain de Cohésion Sociale - Diagnostic, Projet et Programme Opérationnel** (Ville de Rémire-Montjoly)
- **Contrat territorial de Roura** (Ville de Roura / Région)
- **Les paysages urbains de l'île de Cayenne** (Antoine Gardel)
- **Note sur le Plan Global de Transports et de Déplacements de la Guyane** (Commune de Roura)
- **Plan Local d'Urbanisme de la commune de Roura** (Commune de Roura)
- **Plan Habitat** (Commune de Roura)
- **Les zones d'activités économiques de la commune de Roura** (Commune de Roura)
- **Programme de coopération transfrontalière "Amazonie" Guyane - Brésil - Suriname** (Préfecture de la Région Guyane)
- **La Communauté de Communes de l'Est Guyanais : une population jeune sur un vaste territoire** (INSEE Antilles-Guyane)
- **La Communauté de Communes de l'Ouest Guyanais : un territoire jeune et attractif à développer** (INSEE Antilles-Guyane)
- **Stratégie Régionale d'Innovation en Guyane** (Préfecture et Région Guyane)
- **Schéma Régional de Développement Économique** (Région Guyane)
- **Programme Opérationnel FEDER 2007-2013 Région Guyane** (Préfecture de la Région Guyane)
- **"Les agglomérations et leur territoire : 10 ans de dynamiques socio-économiques"** (ADCF)
- **Documents CINOR (Rapport d'activité, Fiches projets...)** (CINOR)
- **Market Opportunities in the Caribbean** (Jampro)
- **Guyana Offshore exploration opportunities** (IBC Energy Caribbean Conference)
- **Points forts - Points faibles des pays de l'Amérique Andine, du Panama et de la Caraïbe** (DG Trésor)
- **Guyane-Amapá, mieux structurer les territoires pour intensifier les échanges** (CEROM)
- **Support for competitiveness programme** (MINISTRY OF TOURISM, INDUSTRY AND COMMERCE)
- **A National Competitiveness Strategy for Guyana** (Government of Guyana)
- **Transforming Guyana's Economy While Combating Climate Change** (Office of the President, Republic of Guyana)
- **National Development Strategy Propelling the manufacturing sector** (Kenneth King)
- **Guyana's Gold and diamond Mining Sub-Sector Economic and Legal Framework** (Guyana Geology and Mine Commission)
- **Suriname Development Plan 2012-2016** (République du Suriname)
- **Rapport général des États Généraux en Guyane** (Les États Généraux de l'outre-mer)
- **Étude sur les enjeux de l'intégration économique régionale pour les PME/PMI de la Guyane - Rapport intermédiaire : Diagnostic** (AFD)
- **Pour un renforcement de la coopération régionale des Outre-mer** (Rémy-Louis Budoc)
- **Quelle production de logements pour la Guyane ? Objectifs qualitatifs et quantitatifs 2011/2017** (DEAL)
- **Schéma Directeur de Développement du Pôle Universitaire Guyanais** (Préfecture de Guyane / Rectorat de Guyane)
- **Aménagement du giratoire de Balata** (DEAL)
- **Schéma d'Aménagement Régional de la Guyane** (Région Guyane)
- **Travail indépendant informel en Guyane, Rapport d'études** (Adie)
- **Les agglomérations et leur territoire. Dix ans de dynamiques socio-économiques** (ADCF)
- **L'action économique des communautés. Retour d'enquête - Ressources et modes d'intervention** (ADCF)
- **Les processus de développement des agglomérations françaises** (ADCF)
- **Quelles stratégies intercommunales pour demain ? Crises économiques et territoires. Quel degré d'exposition ? Quels amortisseurs ?** (ADCF)
- **Rapports annuels de l'IEDOM 2011, Notes de conjoncture, Lettre de l'IEDOM, Notes de l'IEDOM, Notes Expresses, Bulletins trimestriels financiers et bancaires, Publications CEROM, Tendances conjoncturelles - Annexes statistiques...** (IEDOM)
- **L'action économique des communautés** (Revue Intercommunalités)
- **Intercommunalité, concurrence territoriale, compétition fiscale et économie spatiale** (La revue du Trésor)
- **Les enjeux de l'interdépendance financière entre communes et groupements à taxe professionnelle unique (TPU)** (Michel KLOPFERK, maître de conférences à Sciences Po)
- **Articles de presse** : Caribmag, interentreprises, Guyaweb, France Guyane...



LISTE DES PERSONNES INTÉROGÉES

CACL - Communes membres de la CACL

- Rodolphe ALEXANDRE (Président de la CACL et de la Région Guyane)
- Xavier CHANTRE (Directeur général des services de la CACL)
- Alex WEIMERT (Conseiller communautaire - 2^{ème} adjoint au maire de la ville de Cayenne)
- Hadj BOUCHEIDA (Conseiller municipal de la commune de Matoury)
- Gilles ADELSON (2^{ème} Vice-Président CACL - Maire de la commune Macouria)
- David RICHÉ (4^{ème} Vice-Président CACL - Maire de Roura)
- Laurent BARTHELEMY (Chef du service urbanisme de la commune de Roura)
- Jocelyn PRALIER (Adjointe au maire de la commune de Montsinery-Tonnégrande)
- Rémy-Louis BUDOC (Conseiller communautaire - Membre du CESE)
- Raphaëlle LINE (Service Urbanisme, Aménagement du territoire et développement durable de la ville de Matoury)

Conseil Régional

- Isabelle CORTANA (Chef du service développement économique)
- Yorick CHAZELAS
- François MENGIN-LECREULX (Directeur Général des Services)

Préfecture

- Julie GOMIS (Chargée de mission économie et entreprises)
- Julien PANCHOUT (Chargé de mission développement rural et développement durable)
- Xavier CHANTRE (Chargé de mission aménagement du territoire)

ARD

- Marie-Josée GAUTHIER (Chef des Pôles Accompagnement des entreprises et Veille, Prospective, Marketing Territorial)
- Bellemare JAMES (Chef du Pôle accompagnement des entreprises)
- Radiah HO-A-CHUCK (Chef de mission intelligence économique et promotion)

Caisse des Dépôts et des Consignations

- Christophe LOISEAU (Directeur)

MEDEF Guyane

- Stéphane LAMBERT (1^{er} Vice-président)
- Patrick CLOP (3^{ème} Vice-président)

IEDOM

- Jean-Pierre DERANCOURT (Directeur)

Comité du Tourisme de la Guyane

- Alex BATHILDE (Directeur Adjoint des services)

CCIG

- Vania LAMA (Chef du service développement économique)

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Guyane

- André MARIE-MAGDELEINE (Chargé de développement économique)

Guyane Technopole

- Franck ROUBAUD (Directeur)

FRBTPG

- Olivier MANTEZ (Président)

AUDeG

- Juliette GUIRADO (Chargée d'études)

Association des Moyennes et Petites Industries de Guyane

- Bernard BOULLANGER (Président)

CNES

- Pierre ZAMMIT (Directeur délégué de la Mission Guyane du CNES/CSG)

DEAL

- Joël DURANTON (Directeur Général Adjoint)

DIECTE

- Daniel VASSAS (Chef de la division développement industriel et technologique)

Entreprise de travaux électriques

- David BRASSAN (General Manager)

Scierie du Larivot

- Olivier TALAGRAND (Directeur)

Société Guyanaise des Eaux

- Rodolphe LELIEVRE (Directeur)

RIBAL Colas

- Eric CORDONNIER (Directeur)

Société Rapid Béton

- Henry HAUSSERMAN (Directeur)

Maison de la Forêt et du Bois de Guyane

- Isabelle BONJOUR (Responsable de la direction du développement et de l'aménagement du territoire)

Cabinet d'architecture J.F.J

- Jean-François JODRY (Expert architecte-urbaniste conseil de la ville de Matoury)



ABRÉVIATIONS

CACL : Communauté d'Agglomération du Centre Littoral

CEBA : Centre d'Études de la Biodiversité Amazonienne

CNES : Centre National d'Études Spaciales

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique

DEAL : Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

DIECCTE : Direction des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

EA EPaT : Epidémiologie des Parasitoses Tropicales

EPCI : Établissement Public de Coopération Intercommunale

LabEx : Laboratoire d'Excellence

ND : Non Défini

PIB : Produit Intérieur Brut

PLU : Plan Local d'Urbanisme

SCOT : Schéma de COhérence Territoriale

SRDE : Schéma Régional de Développement Économique

UAG : Université des Antilles-Guyane

UMR AMAP : Botanique et Bio-informatique de l'Architecture des Plantes

ZAE : Zones d'Activités Économiques



RL



CONTACTS

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL
Direction Développement Économique et Cohésion Sociale

Siège de la CACL
Chemin de la Chaumière - Quartier Balata - 97351 MATOURY

Courrier postal : BP 66029 - 97306 CAYENNE CEDEX

Tél. : 0594.28.28.28

Fax : 0594.28.28.20

Email : decs@cacl-guyane.fr

www.cacl-guyane.fr



RL



NOTES

A series of horizontal dotted lines for taking notes, spanning the width of the page.



- **CACL 08/2014**
- **Conception graphique & mise en page** : Simon MAISSONNIER - simonmaissonnier@yahoo.fr
- **Photographies** : Ronan LIÉTAR (RL), SIAGE, Simon MAISSONNIER (SM).
Couverture : photo de fond Simon MAISSONNIER, vignettes Ronan LIÉTAR.
- **Impression** : MGC Antilles-Guyane



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS DU CENTRE LITTORAL
l'agglo

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE LITTORAL
Chemin de la Chaumière - Quartier Balata - 97351 MATOURY
Standard : 0594.28.28.28 • Fax : 0594.28.28.20
infos@cacl-guyane.fr • decs@cacl-guyane.fr
www.cacl-guyane.fr